

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Hommage à Carlo Delcroix et à son pays
 La voix de l'Italie
 Bab-el-Mandeb
 Charles le Téméraire
 En quelques lignes...
 Pour ou contre Dieu?
 Les temps de la confusion
 Anatole France

Victor WAUCQUEZ
 Carlo DELCROIX
 Hilaire BELLOC
 André MUSSCHE
 * * *
 Vicomte Ch. TERLINDEN
 Henri MASSIS
 Victor GIRAUD

La Semaine

Après avoir lu et relu avec la plus grande attention le discours de M. le Premier Ministre à la Chambre, expliquant l'attitude du Gouvernement dans le conflit italo-éthiopien, le bien-fondé de la position prise et défendue ici nous apparaît plus certain encore. *Pratiquement*, la Belgique n'a pu pas faire autrement qu'elle ne fit en votant qu'il y avait agression d'un membre de la Société des Nations contre une autre membre de la Société des Nations et en s'associant aux sanctions prises : cela nous paraît évident, nous l'avons dit et redit ici, nous le répétons volontiers aujourd'hui. Mais chaque jour qui passe nous ancre davantage dans notre conviction : la *manière* dont la Belgique pratiqua la fidélité à des engagements précis : non, elle ne fut pas, et de loin, la meilleure. Il doit être permis de le dire par qui-conque est persuadé de l'exceptionnelle gravité de la crise actuelle pour l'avenir de l'Europe.

Si, sur le terrain du droit formel, la position de M. le Premier Ministre paraît solide, comment ne pas regretter qu'il s'y soit cantonné alors que, de toute évidence la *réalité* du conflit est ailleurs? Ne pas parler de cet « ailleurs », n'est-ce pas faire croire que le conflit italo-éthiopien est avant tout et en ordre principal une violation du Pacte et que l'important est d'obtenir, en l'occurrence, que celui-ci soit respecté? Or, faire croire cela n'est-ce pas égarer l'opinion publique? Et dangereusement, croyons-nous, car on semble suggérer, on affirme même expressément, que le conflit actuel sera le *test* du *Covenant*, la preuve de son efficacité, l'expérience qui permettra de conclure que la Belgique, demain, y trouvera une garantie sérieuse pour sa sécurité si... cette fois, l'Italie est forcée par la quasi unanimité de la Société des Nations à mettre les pouces, à venir à résipiscence.

In sensu diviso — le « cas » actuel considéré seul, isolément, à la lumière de textes juridiques (le *Covenant*) qui n'auraient encore aucune histoire — oui, cela pourrait à la rigueur se soutenir. Mais, *in sensu composito*! Alors, le « cas » actuel n'est que le dernier d'une longue série de violations du Traité dont le Pacte n'est qu'une partie; alors les textes juridiques invoqués sont affectés de signes qui obligent à des interprétations tenant compte des précédents; alors les intentions de certaines Puissances se trouvent singulièrement éclairées par des agissements antérieurs devant d'autres violations; alors les discours et les déclarations à propos du conflit actuel doivent être complétés, expliqués et interprétés par d'autres déclarations et d'autres discours à propos de conflits passés; alors, alors, tout cela est quelque peu différent de ce que l'on voudrait nous faire voir que cela est...

De plus, que l'on veuille bien nous permettre de le répéter, n'oublions jamais que dans chaque Continent la Puissance la plus... puissante, la plus dynamique, ne fait pas partie de la Société des Nations; Etats-Unis, Brésil, Japon, Allemagne...

* * *

A ces considérations ajoutons les *faits* patents que voici :

1^o L'Ethiopie n'est pas un Etat civilisé; ce n'est même pas un Etat tout court;

2^o L'Italie a un juste besoin d'expansion et à des droits incontestables en Afrique orientale;

3^o Le vrai conflit est un conflit italo-anglais pour la maîtrise en Méditerranée et la sûreté de la route des Indes.

Faits dont le moins qu'on puisse dire est qu'il faut regretter que M. le Premier Ministre n'en ait pas parlé ou du moins qu'il n'ait pas exposé le côté juridique du conflit italo-éthiopien, de manière à faire comprendre clairement que ce n'était là qu'un aspect de la question, aspect secondaire (nous ne disons pas accessoire) d'un conflit dont l'essentiel se jouait sur des plans autres que celui du Droit formel.

Considérons encore un autre *fait* — dont nous sommes persuadés, quant à nous, qu'il n'est pas possible que M. le Premier Ministre ne le connaisse pas, encore que nous admettons volontiers que de celui-ci il n'ait pas pu parler — et qui est que PERSONNE parmi les responsables de la politique anglaise ne donne à l'actuelle et toute nouvelle intransigeance britannique en matière de *Covenant* et de Traité de Versailles une valeur autre que celle d'un atout dans une politique réaliste qui a cru le moment favorable pour briser l'essor italien. Nous nous sommes enquis auprès d'une personnalité anglaise bien placée pour savoir, et la réponse fut catégorique. Nous ne parlons évidemment pas de la masse des Anglais qualifiée d'opinion publique anglaise, et qui est la masse sentimentale dont parle Chesterton quand il dit de l'Angleterre qu'elle se définit : quelques cyniques menant des sentimentaux. Nous parlons de la classe dirigeante de ce pays aristocratique, classe dirigeante dont il paraît qu'environ un tiers sont pour l'Italie, les deux autres tiers contre, étant entendu que de l'Ethiopie il n'est même pas question...

* * *

Tout cela étant acquis, comment nier alors que les paroles de M. le Premier Ministre que nous allons citer ne prennent une portée assez différente de celle qu'elles paraissent avoir si on omet de projeter sur elles la lumière de tout ce que nous venons de rappeler?

☞ *Le discours prononcé par le ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne à Genève fut aussi net que possible; il résonna comme un suprême avertissement, en particulier pour les petits pays de l'Europe.*

Le problème était posé, non point seulement pour le présent, mais aussi — et je dirais volontiers, surtout — pour l'avenir.

Trois idées, d'une importance capitale pour nous, se dégagent de ce discours.

1° *Tout d'abord, l'Angleterre faisait comprendre que désormais elle prendrait la Société des Nations pour unique point d'appui de sa politique sur le Continent; le recours à d'autres méthodes, et notamment à l'ancien système des alliances proprement dites, était manifestement exclu;*

2° *En second lieu, elle déclarait qu'elle n'entendait agir elle-même dans le cadre de la Société des Nations que par le canal de décisions collectives, émanant de la grande majorité des membres;*

3° *Enfin, pour la première fois, l'Empire britannique prenait nettement position en faveur du système de la sécurité collective; il se proclamait le champion « du maintien collectif du Pacte dans son intégrité et en particulier de la résistance tenace et collective à tous les actes d'agression non provoquée »; il s'engageait pour l'avenir comme pour le présent, à assumer directement les obligations que le système doit entraîner automatiquement pour ceux qui s'y rallient.*

L'importance de ce discours, l'élément de sécurité extraordinaire qu'il était de nature à apporter, pour l'avenir, à des pays comme le nôtre; la force qu'un tel engagement mettait désormais au service du droit, c'étaient là des facteurs dont l'importance capitale n'échappa à personne.

Soit, que l'on joue le jeu genevois, parce que la Belgique ne peut rien négliger qui puisse accroître en quoi que ce soit sa sécurité. Mais que l'on ne tente tout de même pas de nous faire croire que c'est à propos d'une Ethiopie inexistante comme Etat, mais... membre de la Société des Nations, que la Grande-Bretagne a décidé que « désormais elle prendrait la Société des Nations pour unique point d'appui de sa politique sur le Continent », elle qui, dans ses rapports avec une Allemagne autrement importante pour la paix que l'Ethiopie, s'est aussi peu souciée que possible de la Société des Nations, de son *Covenant*, de sa procédure, et de tout son saint-frusquin! N'est-ce pas s'illusionner d'étrange façon que d'affirmer que ce discours — car il ne s'agit que d'un discours — apporte à la Belgique un élément de sécurité extraordinaire?

Certes, « nul pays plus que le nôtre n'a intérêt à ce que le système de la sécurité collective soit maintenu et renforcé », et nous applaudissons à cette déclaration de M. le Premier Ministre, mais nous croyons que de la crise actuelle, cette sécurité collective sortira non pas renforcée mais diminuée, parce que l'Europe et le monde se sont trompés, en déclenchant pour la première fois la procédure anti-agression dans un cas mal posé. Londres a choisi un mauvais cobaye. Loin de prouver l'efficacité du traitement genevois, l'expérience risque de faire abandonner le procédé si on ne s'empresse d'y renoncer le plus vite possible.

Loin donc de conclure avec M. le Premier Ministre : « *El pendant que se renforçait ainsi l'édifice de la sécurité collective...* », nous croyons, au contraire, qu'une obstination de l'Angleterre dans le conflit actuel ne pourrait qu'enervier pour longtemps toute tentative sérieuse de sécurité collective...

* * *

Et les sanctions? Décrétées à Genève par la quasi unanimité des membres de la Société des Nations, la Belgique ne pouvait s'y soustraire : d'accord. Mais, encore une fois, l'important n'est pas là. Il est de savoir si les sanctions contre l'Italie ne sont pas une lourde faute, voir une folie; il est de se rendre compte si ce premier exemple de sanctionnisme contre un agresseur ne va pas démontrer l'inefficacité de la méthode, alors qu'il ne s'agit que d'un sanctionnisme maladroit, mal engagé.

Nous croyons les sanctions actuelles une folie, parce que, même en admettant que l'Italie ait commis toutes les erreurs de manœuvre que vous voudrez et négligé d'inexcusable façon les formes et les textes, il reste qu'AU FOND L'ITALIE A RAISON. M. Carlo Delcroix, dont nous publions aujourd'hui la conférence

qu'il fit récemment à Bruxelles, le montre de façon émouvante et pathétique. Cela nous paraît irréfutable quant à l'essentiel.

Mais si l'Italie a raison, l'avenir de l'Europe exige qu'il soit fait droit à ses revendications. Il exige que l'on renonce à nous bourrer le crâne avec un juridisme et un formalisme qui empêchent de voir la réalité vraie : le besoin qu'a l'Europe d'une Italie forte et prospère unie à la France et à une Angleterre plus compréhensive des véritables intérêts européens, contre une Prusse conduisant l'Allemagne à de nouvelles entreprises criminelles. Si l'Italie a raison, il est bien plus important qu'on lui rende justice que de s'attarder à jouer le jeu dangereux et vain de l'article 16 et de sanctions formellement légitimes mais indéfendables en équité. Si l'Italie a raison, quant au fond, ce fond du problème dont M. le Premier Ministre n'a rien dit, que l'on ne s'obstine donc pas à lui donner tort, même pour la forme et que l'on ne persiste pas à poursuivre une expérience, non seulement nocive pour l'Europe, mais que l'on ne pourra peut-être pas empêcher de produire une intoxication générale.

* * *

Si l'Italie a, au fond, raison, et tout le monde le reconnaît, comment ne pas... sourire à la lecture de ce passage du discours de M. le Premier Ministre :

Durant ces mois d'épreuves, la Société des Nations a fait montre d'une force que peu soupçonnaient en elle. En même temps, elle a agi avec une modération et un esprit de réalisme, qui sont de bon augure pour l'avenir et prouve qu'elle est plus sûre d'elle-même.

Le but de la Société des Nations est clair : Le Pacte a interdit aux Etats de se faire justice à eux-mêmes par l'emploi de la force. C'est là l'une des plus précieuses acquisitions faites par le Droit des gens depuis la guerre. Si un Etat recourt à la violence, les autres Etats devront intervenir pour assurer le plus tôt possible le rétablissement de la paix et du droit.

Mais qu'a donc fait la Société des Nations pour donner satisfaction aux justes revendications de l'Italie? Qu'a fait la Société des Nations pour corriger l'erreur commise en admettant une Ethiopie qu'il faut, de toute urgence, remettre à sa place dans la hiérarchie des nations?

Et puis quel illogisme! Si l'Italie doit être ramenée « le plus tôt possible » dans le chemin du conformisme juridique et de la légalité genevoise, pourquoi la Société des Nations fut-elle modérée? Pourquoi des sanctions bénignes? Pourquoi pas la coercition violente, tout de suite? On voudrait faire croire qu'une agression est une agression et que celle d'octobre 1935 est comparable à celle d'août 1914, mais pourquoi, alors, ne pas attaquer l'Italie sans délai? Si l'Ethiopie était vraiment un Etat civilisé comparable aux autres membres de la Société des Nations; si l'invasion italienne était une invasion comparable à ce que serait, demain, une invasion allemande en Belgique, en Hollande, au Danemark, en Tchéco-Slovaquie ou en Suisse — et nos légistes l'affirment... — alors la Société des Nations s'est conduite de façon absolument indigne envers un de ses membres. En ne sévissant pas plus énergiquement, plus totalitairement, elle s'est faite la complice de l'envahisseur italien... Et pourtant, tout le monde parle de limiter les sanctions au strict minimum, de les « bénigniser » : pourquoi? Parce que le bon sens se révolte et crie, et hurle que c'est une aberration sans nom de traiter sur le même pied l'Italie et l'Ethiopie et qu'une sécurité collective assurée au prix d'une pareille invraisemblance pourrait coûter affreusement cher à une Europe qui perd la tête...

* * *

Si la conclusion de M. le Premier Ministre est ce qu'il y a de moins précis dans son discours, n'empêche que c'est là qu'il se montre le plus proche de la réalité.

Nous nous trouvons devant deux actions parallèles, qui rentrent et doivent rester toutes deux dans le cadre de la Société des Nations. D'un côté le déclenchement et l'exécution des mesures arrêtées par les membres de la Société pour assurer le respect du pacte; d'autre part, la poursuite de l'action de conciliation, c'est-à-dire la recherche d'une solution qui mette fin au conflit et rétablisse la paix.

Nous entendons prendre toute la part qui nous incombe dans l'une et dans l'autre de ces deux actions.

Une solution conciliatrice qui cèderait donc quelque chose à l'Italie? Mais ne serait-ce pas... une prime à l'agression?! Ou est-ce admettre, mais seulement de façon implicite, que l'Italie a des droits?

Nul plus que nous ne désire que l'action en faveur de la paix soit prompte et efficace. Chacun se rend compte qu'aucune solution n'est possible, si elle ne donne satisfaction à la fois aux trois parties intéressées, c'est-à-dire à l'Italie, à l'Ethiopie et à la Société des Nations.

Pardon, la formule juridique se trouvera aisément le jour où la Grande-Bretagne se sera arrangée avec l'Italie au sujet de la Méditerranée et de la mer Rouge. En faisant comprendre clairement à l'Angleterre que la France ne se battrait pas contre l'Italie, M. Laval, qui par là faisait prévaloir la réalité sur la lettre du droit et qui rendait impossible des sanctions rapidement efficaces, posa la base d'une solution conciliatrice en écartant résolument la guerre, une guerre qui eût été une monstruosité, un véritable suicide de l'Europe. Une guerre qu'on eût donc faite parce que l'Italie ayant droit en justice et en équité à peupler et à contrôler une Ethiopie semi-barbare, et qui n'est qu'une étiquette sur un amalgame de peuplades, cette Italie s'y étant mal prise quant à la procédure, devait être châtiée d'exemplaire façon!! Mais non! S'il y avait eu guerre, c'eût été parce que l'Amirauté anglaise estimait l'heure propice pour renouveler les assises d'une toute-puissance compromise par un peuple jeune et entreprenant, en brisant pour longtemps les énergies de ce peuple...

* * *

Nous surprendrons peut-être M. le Premier Ministre en lui disant que le meilleur passage de son discours se trouve dans la conclusion. Le plus important aussi et qui méritait d'être développé davantage, vu l'ampleur donnée à la démonstration juridique. Ici on manie le réel, alors que le côté juridique s'en tient à l'apparence du réel.

S'il faut que la solution reste dans le cadre du pacte, il faut aussi qu'elle soit recherchée dans l'esprit du pacte.

Le pacte de la Société de Nations doit être un instrument vivant et souple, qui permette de serrer les réalités de près et de donner satisfaction à tout ce qu'il y a de légitime dans les aspirations des parties. En parlant ainsi, je ne cherche pas la voie facile, celle qui permettrait, en faisant des concessions excessives, d'arriver plus vite et coûte que coûte à une solution, même boiteuse. Je crois qu'il est de l'intérêt de la Société des Nations elle-même et du système qu'elle représente, d'éviter que le Pacte ne devienne un élément d'immobilisme, c'est-à-dire de stérilité et de mort.

Ceux qui voudraient l'interpréter de cette manière rendraient à la cause qu'ils entendent défendre le pire des services; car un cadre trop rigide et trop étroit craquerait bientôt sous la poussée de forces incompressibles et de revendications inéluctables. Bien entendu, il n'est aucune aspiration qui puisse justifier une rupture de la légalité, une menace pour la paix où l'emploi de la force. Mais il faut que de telles aspirations trouvent, dans l'ordre et l'équité, les méthodes qui leur permettent d'atteindre leurs buts légitimes.

Relisez soigneusement ces lignes et vous finirez par y découvrir :

1° Qu'il faut donner à l'Italie un certain mandat en Ethiopie... malgré sa qualité d'agresseur!

2° Qu'il y a agresseur et agresseur! Qu'à considérer comme égales en droit toutes les agressions on risque de faire tout sauter à Genève et dans le monde. Mais pourquoi ne pas le dire explicitement et ne donner au conflit actuel que l'importance qu'il a, une importance très réduite... si on ne considère que l'Italie et l'Ethiopie?

3° Qu'il faut encore trouver à Genève le moyen de satisfaire des aspirations légitimes (comme celles de l'Italie), par des méthodes nouvelles qui dispensent de recourir à des ruptures de la légalité et à l'emploi de la force... parce que ne pouvant obtenir justice, il ne reste qu'à se faire justice à soi-même.

Et voilà qu'on minimise singulièrement la longue dissertation juridique de M. le Premier Ministre! Ce réel-là est autrement important que la façade juridique sur laquelle on n'a que trop fixé l'attention des Belges en voulant faire croire que l'essentiel du conflit était là.

Répetons-le sans nous lasser : Non, l'essentiel n'est pas le Pacte et son article 16, l'article 16 d'un Traité dont des dizaines et des dizaines d'autres articles ont été outrageusement, cyniquement, violés par l'Allemagne, pour ne pas parler du Japon... sans que les violateurs ne fussent dénoncés et des sanctions prises contre eux.

L'essentiel est : la regrettable présence à Genève d'un Etat qui n'en est pas un : l'Ethiopie; la coalition à Genève des forces communistes et franc-maçonniques avec une politique anglaise à courte vue, pour refuser à l'Italie un mandat sur cette Ethiopie; les communistes et les francs-maçons espérant abattre le fascisme, la Grande-Bretagne croyant l'occasion bonne pour couper les ailes à l'aiglon romain, à cette Italie nouvelle qui ose contester la définitive supériorité du monde anglo-saxon sur des nations latines irrémédiablement déchuées....

Tout le reste est secondaire, affabulation, scénario, décors. Or, c'est en allant à l'essentiel que l'on servira l'Europe et donc la sécurité collective dont M. le Premier Ministre a dit, très justement, que « nul pays plus que le nôtre n'a intérêt à ce que le système de la sécurité collective soit maintenu et renforcé. »

* * *

Si on y était allé plus résolument, à cet essentiel, sans aucun doute la manière dont on a traité le secondaire (le droit formel, les textes écrits) eût été différent, chez nous, de ce qu'elle fut.

A la tribune de la Chambre, M. le Premier Ministre a : « *déjà quiconque de trouver dans un de nos discours, dans un de nos communiqués, dans une manifestation quelconque du gouvernement, un mot, un seul, qui fut dirigé contre l'Italie.* »

Soit, mais ce qui manqua, et il doit être permis de le dire, ce fut l'expression solennelle et chaleureuse de la sympathie, de la peine angoissée que l'on éprouvait, de la douleur causée par une procédure au fond injuste et inique et que notre reconnaissance pour une Italie entrée en guerre au cri de : Sauvons la Belgique! rendait particulièrement cruelle. Ce qui manqua, ce furent des démonstrations d'émotion, des mots sentis, des gestes allant au cœur. Non, rien ne fut dit *contre*, mais en ne disant rien *pour*, on ne se montrait que trop... *contre*!...

Cela a blessé, cela ne pouvait pas ne pas blesser profondément l'Italie. Celle-ci aurait tous les torts juridiques que rien n'excusait de la mettre sur le même pied que l'Abyssinie...

« Quant au gouvernement, il est convaincu d'avoir agi selon la

volonté de l'immense majorité du peuple belge », a dit M. le Premier Ministre. Nous avons la conviction que cette immense majorité, si elle reconnaît que la Belgique ne pouvait faire comme l'Autriche et comme la Hongrie, est convaincue aussi que l'Italie est brimée injustement et que ses torts formels, ses torts juridiques sont inférieurs et de loin, aux torts subis par elle à Versailles d'abord, puis à Genève qui lui refuse le mandat sur l'Ethiopie. Cette opinion — et les manifestations s'en multiplient — sent aussi que pour des raisons différentes de celles que l'on affiche, on fait montre envers cette Italie d'une sévérité que jamais la Société des Nations ne montra, n'ose montrer, vis-à-vis de l'Allemagne ou du Japon. De cela non plus M. le Premier Ministre n'a pas cru devoir souffler mot, et c'est bien dommage...

* * *

Tout ce que nous avons dit ici de ce grave conflit européen n'a qu'un but : ouvrir les yeux de nos compatriotes sur la réalité telle qu'elle est et conjurer notre Gouvernement de multiplier et d'intensifier ses efforts de conciliation.

Notre rôle à Genève n'est évidemment pas de premier plan et il est inutile et nuisible d'exagérer notre importance. M. le Premier Ministre nous dit : « Quant à l'effort de conciliation, nous n'avons cessé de le poursuivre dans toute la mesure de nos moyens. » La seule planche de salut est là. Supplions ceux qui représentent la Belgique dans la crise actuelle de faire l'impossible pour empêcher l'Europe de persister dans une folie catastrophique — plus concrètement : qu'ils aident l'Angleterre à comprendre qu'elle se trompe sur son intérêt véritable en brimant l'Italie et en ménageant la Prusse...

Les élections anglaises ont fait couler beaucoup d'encre. Quelle confusion et que de rapprochements trompeurs faits à l'aide de mots identiques mais couvrant des choses si différentes suivant qu'ils sont employés de ce côté-ci ou de l'autre côté de la Manche : national, socialisme, démocratie, opinion publique, partis politiques ! Notre ami Hilaire Belloc nous a promis pour janvier prochain une série d'articles dans lesquels il essaiera de faire comprendre aux non-Anglais ce qu'est cette Angleterre aristocratique, commerçante et protestante, et combien elle est différente de l'idée que tant de bons esprits se font d'elle.

A l'occasion des élections anglaises, M. Henri de Kerillis est allé enquêter à Londres. S'il croit encore à l'Angleterre libérale — ce qui n'est qu'un mot — ; à l'opinion publique anglaise, ce qui est une erreur si on veut dire qu'il y a une opinion critique en Angleterre ; aux partis anglais, qui ne sont que des étiquettes ; il n'en rapporte pas moins des notations fort intéressantes.

BELLE RELIGION ET MAUVAIS MARTYR

Eh bien ! de mon enquête, il ressort que l'opinion anglaise a profondément évolué dans le sens de la sagesse et que si la situation est loin de permettre un optimiste béat, les possibilités de détente s'annoncent.

Mais d'abord il est juste de rectifier l'idée injuste que se font beaucoup de Français de la mentalité anglaise dans l'affaire d'Ethiopie. Sans doute, il y a une Angleterre technique, coloniale et maritime peu nombreuse, mais formidablement influente et qui n'envisage le problème que sous l'angle matériel des intérêts suprêmes de l'Empire. (Les cyniques dont parle Chesterton, ajouterons-nous). Celle-ci, très certainement ne voudrait pas lâcher l'occasion d'en finir avec la puissance grandissante de l'Italie aérienne et maritime, et pour cela d'en finir avec le dynamisme fasciste, avec surtout Mussolini. Mais pour l'immense, pour l'écrasante majorité des

Anglais (les sentimentaux de Chesterton, qui croient tout ce que leur serine la propagande officielle), l'affaire italo-éthiopienne se place sur le plan purement idéologique quasi religieux de la Société des Nations. L'Angleterre a pris lentement l'habitude de considérer Genève sous l'angle biblique, comme une sorte de ville sainte de l'Humanité et de la paix, de regarder son assemblée comme le vieux monde considère les premiers conciles, assemblées sacrées. Elle a été sincère, profondément sincère dans sa sainte colère contre ce qu'elle a pris pour un crime contre l'ensemble des peuples, et elle a senti passer en elle le vieux souffle des croisades. On a objecté, en France, que ses intérêts s'accordaient avec cette généreuse passion. On s'est rappelé du vieil adage : l'Angleterre pense coton et dit Bible. Mais il faudrait rectifier que les spécialistes qui pensent coton se montrent toujours fort habiles à remuer la masse qui pense Bible.

N'est-ce pas l'occasion de rappeler que cette masse qui pense Bible fut ameutée un jour contre le Congo... parce que les cyniques qui la conduisent avaient imaginé de donner notre Congo à l'Allemagne si celle-ci renonçait à la construction d'une flotte. L'Allemagne commit la sottise de refuser. Les cyniques laissèrent tomber la campagne et la masse s'apaisa tout de suite...

Si l'Angleterre d'aujourd'hui est plus calme qu'au mois d'octobre, s'il y a eu chute de mystique, c'est beaucoup parce que, dans ce monde où les nouvelles vont vite, les Anglais ont été amenés à réfléchir sur celles qui leur parvenaient d'Abyssinie. A la veille des élections, de grands périodiques, la National Review, l'English Review, de nombreux journaux se sont efforcés de montrer que l'Abyssinie n'était pas un pays comme les autres. Sir Edward Grigg, ancien gouverneur du Kenya, a reconnu qu'il était absurde d'assimiler l'Ethiopie à un pays européen. Et l'Angleterre a lu avec un certain malaise les déclarations, ressuscitées pour la circonstance, de lord Buxton, le célèbre pair libéral, autorité sur les problèmes africains et sur l'Abyssinie, qu'il connaît bien. Sa conclusion est celle-ci : « La continuation de ces pratiques atroces (l'esclavage en Abyssinie), sans aucun contrôle réel de l'autorité administrative fait que le pays réclame à grands cris une intervention... »

Les Anglais ont donc réalisé lentement qu'ils ont choisi dans le Négus un détestable martyr et que la religion de Genève n'a pas été faite pour abolir toutes les notions de hiérarchie des peuples en faveur des plus barbares. On ne se bat pas pour défendre des frontières qui n'existent pas, ni pour sauver un Etat absolument irréel, ni pour les droits d'un souverain que la plupart de ses propres sujets ne reconnaissent pas, ni pour un soi-disant pays, qui lui-même, ne semble pas avoir envie de se défendre.

Les succès de la diplomatie italienne, les soumissions de ras les bénédictions des moines d'Axoum ont déconcerté. Tout à coup, la situation est apparue dangereuse et même un tantinet ridicule, surtout lorsque les journaux ont annoncé comme prochaine la défection de nouveaux ras et sultans, dont celui d'Haoussa.

J'ai sous les yeux une coupure qui vient, je crois, du Daily Chronicle ou du Daily Mail, du 9 novembre, l'un des colosses de presse de l'Angleterre, hostile, il est vrai, à la politique anti-italienne. On y lit ceci :

« Qu'est-ce que nous dirons si, demain, les sultans de l'Ogaden, de l'Haoussa, le ras du Tigré et quelques autres débarquent à Genève avec leurs parasols et leurs chapeaux à plumes, pour dire aux peuples assemblés qu'ils en ont assez du joug du Négus et qu'ils préfèrent celui de Mussolini ? Et dans quelle situation serons-nous ? »

Pour ne pas prolonger ces notes, ce n'est pas encore aujourd'hui que nous parlerons de la Réforme du Parti catholique, du Rexisme, du Congrès du P. O. B., du « tournant dangereux » de la question flamande, etc. Rien ne presse d'ailleurs.

Hommage à Carlo Delcroix et à son pays⁽¹⁾

MESDAMES, MESSIEURS,
CHER CAMARADE,

Cette assemblée salue en vous les combattants italiens.

Dans vos yeux éteints et dans vos bras disparus, elle identifie les grands mutilés de la guerre; en cet anniversaire d'armistice, elle associe dans le même souvenir tous ceux qui, sur vos champs de bataille et sur les nôtres, sont morts pour la liberté du monde et la défense de la civilisation. Cette civilisation chrétienne et latine, dont l'Italie est l'origine et dont elle demeure le flambeau.

Aucune mission ne pourrait être meilleure que celle qui m'est accordée en ce moment: vous apporter le témoignage des combattants et mettre l'accent sur l'amitié qui nous unit et sur l'impérissable reconnaissance que nous vous devons.

Dès le 4 août 1914, la Belgique et son Roi-Chevalier trouvent dans votre pays d'ardentes sympathies. Un merveilleux redressement s'opère dans l'opinion publique et le 23 mai 1915 un souffle d'espérance, de réconfort et d'allégresse passe sur nos tranchées boueuses et dans la geôle du territoire occupé: l'Italie au côté des Alliés.

Pour vous, trois ans et demi d'âpre lutte et le bilan: cinq millions de mobilisés, onze cent mille blessés, quatre cent soixante-dix mille mutilés, six cent quatre-vingt-mille morts, les deux tiers de votre flotte marchande au fond des mers.

Ces sacrifices, pourrions-nous les oublier jamais et cette solidarité la renier?

Comme il fut dit à Mons, le 3 novembre dernier, à l'honneur d'une autre armée alliée, l'alliance ainsi scellée est immortelle.

Et plutôt à Dieu qu'elle le soit, car du Traité de Versailles, dont l'article 16 retient particulièrement en ce moment l'attention, les dispositions essentielles sont mortes.

La vigilance du Conseil fut-elle moindre? D'année en année, les clauses de sécurité, qui devaient empêcher l'agresseur de 1914 de récidiver et de remettre en péril la paix du monde, sont devenues caduques.

Caduques — partie 3 — les stipulations relatives à la démobilisation de la rive gauche du Rhin.

Caduques — partie 5 — la section 1: clauses militaires d'effectifs, de recrutement et d'armement; la section 2: clauses navales, qui ont fait l'objet d'un accord récent entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne; la section 3: clauses aéronautiques; les sections 4 et 5: Commissions interalliées de contrôle et pouvoir d'investigation permanent du Conseil de la Société des Nations.

Caduques — partie 6 — les sanctions contre l'auteur respon-

sable de la guerre et les personnes accusées d'atrocités dans les territoires occupés.

Caduques — partie 8 — les réparations — et partie 14 — la garantie suprême du Traité, l'abandon anticipatif de l'occupation du Rhin.

D'autre part, l'Allemagne, entrée en 1926 dans la Société des Nations, donne son préavis en 1933 et part définitivement, il y a peu de jours.

La résultante: le réarmement du Reich est un fait accompli, l'Allemagne ne vit plus que dans la psychose et la préparation immédiate de la guerre. Celle-ci serait même imminente et le risque pourrait en être fatal si — en dépit des résistances — la paix n'avait été étayée par les moyens séculaires: traités particuliers et défense militaire. Parmi ces traités, celui qui nous concerne plus spécialement, le pacte rhénan, qui fait suite aux accords de Locarno du 16 octobre 1925, en vertu duquel — article 4 — l'Angleterre, la France et l'Italie garantissent la Belgique en cas d'agression de l'Allemagne.

Mais ce qui nous intéresse par-dessus tout, nous, combattants belges, qui avons l'horreur de la guerre, parce que nous l'avons vécue et subie, c'est l'organisation effective de la légitime défense, les travaux et les armements indispensables pour barrer les routes d'invasion et rendre les frontières inexpugnables. En France, le mur Maginot; chez nous, la frontière de l'Est et le canal Albert; chez vous surtout, le massif du Brenner et votre incomparable et héroïque aviation sans laquelle l'*Anschluss* serait consommée et le Reich serait à Vienne.

Où en serait l'Europe aujourd'hui si chaque jour, chaque heure, les deux sœurs latines, la France et l'Italie, ne faisaient contrepoids à la préparation et à la préméditation allemandes?

Quant à nous, nous avons assez souffert et nous sommes suffisamment menacés pour être imprégnés de cette conviction: notre indépendance et la paix mondiale dépendent de l'existence d'un front défensif commun contre le péril allemand, front dans lequel *hier, aujourd'hui et demain*, la coopération militaire de l'Italie, sa puissance, son prestige constituent le fondement et la pierre angulaire.

Si sommaires soient-elles, ces indications me permettent de conclure:

Sur le terrain international, une question coloniale, quelle qu'en soit l'importance, ne peut mettre en péril l'ordre européen.

Sur le terrain national, la conciliation entre, d'une part, le respect d'engagements, dont l'objet est la paix et dont l'exécution *ne peut conduire à la guerre*, et, d'autre part, nos devoirs envers la grande puissance qui, pendant la guerre, a coopéré à restaurer notre indépendance et, après-guerre, en demeure la garante.

C'est pourquoi aucune nation ne souhaite plus ardemment que la Belgique un règlement prochain par la voie amiable.

(1) Présentation de M. Carlo Delcroix aux 3,000 auditeurs accourus le 12 novembre à la salle Saint-Michel à Bruxelles, pour y acclamer le Président des Mutilés italiens. Chaque phrase de ce discours fut ponctuée d'applaudissements enthousiastes.

Récemment, le chef de notre gouvernement a signalé à Genève l'action pacificatrice que pourraient exercer la médiation et les bons offices.

Cette orientation est d'autant meilleure qu'une solution se trouve dans le cadre même du pacte.

L'article 22 pose, en effet, le principe suivant :

« Le bien-être et le développement des peuples n'en encore capables de se diriger eux-mêmes dans les conditions particulièrement difficiles du monde moderne forment une mission sacrée de civilisation.

» La meilleure méthode de réaliser pratiquement ce principe est de confier la tutelle de ces peuples aux nations développées qui, en raison de leurs ressources, de leur expérience ou de leur position géographique, sont les mieux à même d'assumer cette responsabilité. »

Ces termes sont-ils suffisamment clairs et leur portée explicite ?

Le droit étant inséparable de l'équité du fait et la consacrant, la position de l'Italie dans le monde la qualifie pour un mandat colonial *de facto et de jure*.

Pour aboutir à cette paix civilisatrice, — au titre de l'amitié, de la reconnaissance, du sang versé en commun, — nos vœux, nos efforts, notre appui, notre dévouement, à l'égal de la fidélité à nos engagements, vous sont acquis... jusqu'au bout!...

VICTOR WAUCQUEZ,
Sénateur, Volontaire de guerre.

La voix de l'Italie

Voici le texte exact de la conférence que M. Carlo Delcroix fit, le 12 novembre dernier, à la tribune des Conférences Cardinal Mercier et Grandes Conférences littéraires.

Après avoir rendu hommage à la reine Astrid et avoir évoqué la figure « de la princesse belge qui, un jour, sera reine d'Italie »; après avoir rappelé que le portrait du roi Albert occupait une place d'honneur dans la maison de ses parents; après s'être permis de dire qu'il ne se serait jamais douté, en le contemplant, que moins de vingt années plus tard il lui faudrait venir en Belgique, plaider la cause de son pays entré en guerre, en 1915, pour venger cette Belgique, le glorieux mutilé italien — qui s'est fait tribun pour servir encore son pays, et dont l'émouvant et magnifique discours fut, une heure durant, littéralement haché d'applaudissements et d'ovations — poursuivit en ces termes :

Je parle au nom d'un peuple qui, ayant subi un jugement sommaire, fait appel à la conscience du monde, laquelle, malgré tout, est guidée par l'amour de la vérité et de la justice. Ce peuple pourrait supporter en silence toute privation, car il a le courage et la force du sacrifice, mais il ne peut pas se résigner à une condamnation qui blesse profondément son sentiment de dignité.

Ce peuple pourrait avec toute sérénité s'en rapporter au jugement de l'histoire, mais il a le devoir de mettre en garde les autres peuples contre les dangers et les dommages que cette iniquité représente pour le monde entier.

En effet, tout ce qui se passe aujourd'hui nous fait penser que l'Europe est en proie à une manie de suicide : elle marche avec une sublime indifférence vers l'abîme d'un nouveau conflit mondial, ayant complètement perdu le sens des proportions,

des mesures et des hiérarchies. Nous sommes peut-être à la veille d'événements dont personne ne peut prévoir la gravité et on joue avec des formules et des prétextes pour élargir et compliquer un différend bien simple et délimité. En attendant, le monde va devenir de plus en plus une poudrière qui, au moindre choc, peut sauter.

Quelqu'un a dit que cette civilisation mécanique poussée à ses dernières conséquences finira par se tuer elle-même et que seulement, après un déluge de sang, l'humanité reviendra aux sources de l'esprit qu'elle a oubliées dans son exaltation de la matière. Bien qu'aveugle, je ne suis pas devin et je n'aime pas les fantaisies apocalyptiques; mais dans les événements de ces jours, j'aperçois les signes de l'égarement et de la décadence de l'Europe.

L'Italie peut tranquillement rejeter toute responsabilité sur ceux qui auront voulu transformer un différend colonial en une question européenne : elle a été contrainte à la guerre par l'impossibilité de faire valoir autrement son droit et par la nécessité de défendre à tout prix son honneur. Elle aurait accepté hier, et accepterait aujourd'hui, toute solution compatible avec son droit et son honneur, mais si on veut l'humilier et l'étouffer, on doit le faire par la force et ce sera une lutte qui dans quelques mois aura gagné le monde.

L'Italie a déjà été humiliée au lendemain de la guerre, lorsqu'on lui refusa le juste prix des sacrifices accomplis pour la victoire commune. Cette injustice est à la base de la question actuelle et il ne faut jamais l'oublier. Il y a vingt ans, on demanda à ce peuple de prendre les armes pour la Liberté et pour la Justice, et surtout au nom de ces principes il entra dans une guerre dont il avait mesuré à l'avance les horreurs et les périls.

Aujourd'hui comme hier on veut commettre à l'égard de ce peuple la plus grande des injustices et on veut lui contester la liberté la plus élémentaire, celle de vivre et de se développer selon ses nécessités et ses vertus. Le monde n'a pas encore compris que dans la révolte contre l'injustice ce peuple a retrouvé son unité, sa force, sa jeunesse et qu'il est décidé à tout oser et à tout souffrir, car même la défaite est une victoire quand la cause est juste et l'avenir certain.

Ce peuple a compris qu'un pays dépourvu des choses indispensables à sa vie et à sa défense n'est pas un pays libre et s'il en avait eu besoin les événements de ces jours lui ont révélé brutalement sa condition d'infériorité : les sanctions délibérées au nom de la justice confirment l'inique situation d'un grand peuple condamné à la servitude économique.

L'Italie sait aujourd'hui qu'elle défend sa liberté, et un peuple qui se défend s'impose au respect du monde, même s'il est attaqué par des armes qui ne font pas de bruit mais qui tuent également.

Maintenant, notre conflit n'est pas avec l'Abyssinie ni pour l'Abyssinie. Un problème plus vaste est posé : le problème de notre position dans un monde qui, au nom de la légalité, piétine la justice et qui, par des formules, déguise et viole la réalité. Quant à l'Abyssinie, il ne s'agit que d'une question coloniale et comme telle les Puissances l'ont considérée et réglée en tout temps. L'Abyssinie, Etat souverain et nation unitaire, n'est qu'une invention de la dernière heure, accréditée par un gouvernement qui a signé les nombreux accords où ce territoire est divisé en zones d'influence, c'est-à-dire de colonisation.

Ce gouvernement a constamment reconnu notre situation prédominante en Abyssinie, même en 1925 lorsque la Société des Nations existait et que ce pays y avait été malheureusement admis.

L'Italie n'était pas encore arrivée à Rome lorsqu'elle envisagea dans cette région ses possibilités d'avenir : notre peuple

avait senti le besoin de son expansion avant d'avoir accompli son unité. A ce moment-là il y avait encore en Afrique des territoires disponibles où notre émigration s'était dirigée, mais ils ont été successivement occupés par d'autres nations et personne ne peut nous accuser aujourd'hui d'avoir pris la seule voie qui nous restait ouverte. Surtout nous ne pouvons pas être condamnés par ceux qui, en nous excluant du partage des territoires conquis ensemble, nous ont obligés à acheter très cher ce que nous avions déjà si largement payé.

L'Italie se proposait d'atteindre ses objectifs sans recourir aux armes; si elle avait prémédité la guerre elle n'aurait pas mis son futur adversaire sous la protection de la loi des peuples en donnant son appui à l'admission de l'Ethiopie à Genève. Mais, à un certain moment, le problème de l'expansion a été dépassé par un problème de sécurité et notre gouvernement s'est vu dans l'obligation de les résoudre en même temps. Nous savons que l'on a considéré comme des prétextes nos préoccupations de sécurité, mais avec une documentation incontestable nous avons prouvé les périodiques menaces et agressions auxquelles nos colonies ont été exposées jusqu'à hier. L'incident d'Oual-Oual, le dernier d'une longue série, a été une véritable agression, malgré une sentence anodine qui, en excluant toute responsabilité de notre part, a acquitté l'Abyssinie à défaut de preuves suffisantes, comme s'il était possible de prouver la responsabilité d'un gouvernement dont l'autorité n'existe pas. C'est à la suite de cet incident que notre état-major, consulté sur la sécurité de nos colonies, déclara leur situation précaire en affirmant l'impossibilité de les tenir en cas d'une attaque en force : une telle éventualité était plus que possible, car l'Abyssinie s'armait de plus en plus. Son hostilité et ses provocations à notre égard s'expliquent par le fait qu'elle s'est toujours méfiée de nous et que l'infortunée journée d'Adoua a laissé chez ce peuple primitif la conviction de pouvoir impunément nous braver.

Seulement un désarmement complet et un contrôle effectif de ce pays pouvaient nous donner la sécurité nécessaire et nous les avons réclamés tout de suite aussi, pour éviter de nous trouver demain engagés ou menacés en Afrique dans l'éventualité de complications en Europe.

Peut-être il n'y aurait pas même eu un différend si l'on n'avait pas incité un Empereur à démontrer pour la guerre une autorité et une volonté qu'il n'avait jamais révélées dans la paix pour l'ordre et la progrès de son pays. Certainement, il n'y aurait pas eu la guerre si on n'avait pas provoqué la résistance, exalté l'orgueil et encouragé les espoirs de l'Abyssinie, dont les populations et même les races ne demandent qu'à se soumettre à l'autorité d'un gouvernement juste et sûr, ce qui est déjà arrivé dans les territoires occupés par nos soldats. L'Ethiopie, n'ayant rempli aucune des conditions qui lui avaient été imposées au moment de son admission à Genève, ne pouvait pas invoquer la protection d'une loi dont elle n'avait nullement respecté les obligations. Mais pour nous accuser et nous condamner il était nécessaire de présenter comme une nation cet ensemble de tribus asservies à une minorité qui les opprime, n'ayant pas la force de les gouverner, et qui les maintient dans l'abjection n'ayant pas intérêt à les élever.

Ainsi un pays abruti par la misère et souillé par l'esclavage, où règnent en même temps les extrêmes de l'absolutisme et de l'anarchie, a été dressé contre une nation qui a illuminé trois fois le monde par son génie et par sa vertu, en dictant les principes universels et en créant les formes définitives du Droit, de la Religion et de l'Art. Mais ce chavirement inouï, plus qu'une humiliation pour nous, représente une abdication de l'Europe.

Ainsi la cause d'une féodalité primitive qui défend ses atroces privilèges est devenue de la liberté des peuples et sur ce malen-

tendu, pour ne pas dire cette falsification, on a fait le procès d'une grande nation et on l'a condamnée avec un empressement qui a trahi la partialité des accusateurs.

Nos raisons n'ont même pas été prises en considération sous le prétexte que leur présentation avait été précédée par des mesures militaires, comme s'il était possible de demander à un peuple de confier ses droits et même sa sécurité au jugement d'un tribunal dont il connaissait par avance l'hostilité. En effet, quelques mois avant, nous avions régulièrement et exactement appris, par la presse d'un certain pays, tout ce qui est arrivé à Genève.

L'Italie ne voulait pas écarter ni surpasser la Société des Nations, mais elle ne désirait pas se mettre dans l'engrenage d'une procédure manœuvrée par une puissance qui n'avait aucune intention de lui rendre justice. Les événements lui ont donné raison : on nous a fait présenter par la S. D. N. des propositions inacceptables et, en les refusant, nous nous sommes trouvés automatiquement contre cette S. D. N.

Evidemment on voulait en arriver à notre condamnation, puisqu'on n'a pas consenti à des propositions vraiment équitables dont il y avait la possibilité et même la volonté au sein du Comité de Conciliation.

Ce Comité, ne pouvant complètement nier la vérité connue, a admis la nécessité de soumettre l'Abyssinie au contrôle d'une autorité qui en assure le progrès dont ce pays n'est pas capable à lui seul; mais il n'a pas indiqué pour cette mission la puissance qui a tous les droits d'y prétendre. Evidemment, on était pressé d'en arriver aux sanctions, puisqu'on n'a pas épuisé tous les moyens et toutes les possibilités de conciliation avant de recourir aux procédures susceptibles de compliquer et d'élargir le conflit.

Une mentalité juridique, pour ne pas dire judiciaire, a pris le dessus sur toute autre considération politique et morale. Il n'est pas possible d'étendre tout simplement à la vie des peuples les conceptions et les méthodes du droit commun; mais nous voulons suivre nos juges sur ce terrain strictement juridique pour démontrer que, même au point de vue formel, la justice a été piétinée.

Nous avons la conviction d'avoir exercé un droit qui n'a jamais été supprimé ni limité : le droit de prévenir le danger. Mais, si nous voulons admettre d'avoir violé le pacte, il faut voir ce qu'il était devenu au moment de sa violation.

Si le pacte est la loi, l'institution qui doit l'appliquer en est en même temps le juge et l'auteur. Ses applications, plus qu'une interprétation authentique, constituent des précédents susceptibles de créer une *consuetude*, une coutume, c'est-à-dire une nouvelle loi. La doctrine et la pratique du droit international affirment unanimement que même un seul précédent peut créer une coutume : un pacte tacite se substitue au pacte originaire par l'accord des parties.

Or, les sanctions n'ont jamais été appliquées ni même délibérées dans les cas précédents. Nous nous refusons à croire que cela soit arrivé parce qu'il n'y avait aucun intérêt immédiat et direct du côté des Puissances qui, maintenant, exigent avec tant de rigueur le respect de la loi. Nous voulons admettre que dans les autres cas la Société des Nations a donné la seule interprétation du pacte qui était possible dans la situation juridique et morale existante en reconnaissant qu'il n'y a pas encore, dans la conscience et dans la réalité du monde, un intérêt unique et absolu au nom duquel on puisse juger, condamner et punir un peuple. Si cet intérêt existait, on pourrait immédiatement constituer les Etats-Unis du monde et il n'y aurait plus qu'un droit intérieur vraiment égal et par conséquent valable pour tous. Mais, évidemment, nous n'en sommes pas encore arrivés à ce point et la Société des Nations a fait ce qu'elle pouvait faire,

c'est-à-dire une œuvre de conciliation plus ou moins énergique pour résoudre les conflits et surtout pour les limiter dans l'espace et dans le temps.

En tout cas, avec les interprétations précédentes elle a déterminé une coutume et par conséquent a créé un nouveau droit.

Lorsque M. Eden déclare que les sanctions n'ont pas été délibérées dans un cas précédent parce que le pays attaqué ne les avait pas demandées, il oublie l'article 11 du pacte qui dit précisément : *Chaque guerre ou menace de guerre qui lèse un des membres de la Société intéresse la Société entière, laquelle doit prendre les dispositions susceptibles de sauvegarder efficacement la paix des Nations.* »

Il est évident que dans les relations des peuples tous les délits sont d'action publique.

A présent, la Société des Nations est revenue au texte original du Pacte en abrogeant la coutume déjà formée, mais pour la nature même du droit il est inconcevable de donner une efficacité rétroactive à la nouvelle interprétation. En admettant la violation, l'Italie aurait violé le Pacte modifié par la coutume; ainsi faisant, elle savait qu'elle provoquerait une procédure de conciliation et non pas de coercition, et personne ne peut exclure la possibilité qu'elle aurait autrement agi si les précédents lui avaient démontré qu'il n'était pas possible de recourir à la force sans se trouver en état de guerre avec toutes les autres nations.

Du reste, Sir Samuel Hoare, dans son dernier discours aux Communes, a fait comprendre que l'Angleterre elle-même est persuadée de suivre actuellement une nouvelle ligne de conduite par l'application à la lettre du Covenant, ce qui dans le passé n'avait pas été possible, et cela est considéré comme un énorme progrès du droit, c'est-à-dire un nouveau droit. Il a dit : « *La Société des Nations, comme toute autre institution, doit être construite lentement, à la lumière de l'expérience. Nous assistons à une des plus grandes expériences que le monde ait tentées depuis plusieurs générations. Pour la première fois le mécanisme de la sécurité collective est mis pratiquement à l'épreuve. Nous entrons dans un terrain nouveau des relations internationales, terrain qui est partiellement inexploré.* »

Mais la Société des Nations n'est pas un laboratoire d'expériences; elle est une institution juridique qui peut bien faire ses expériences, mais qui doit savoir que chaque expérience représente un moment du droit.

Pour la mentalité anglaise seulement le présent existe, tandis que pour nous il n'est que la conséquence du passé et la condition de l'avenir : l'expérience d'hier est le droit existant qui ne peut pas être ignoré pour l'intérêt d'aujourd'hui, ni même pour l'espoir de demain. Il y a un peuple qui s'indigne quand on se souvient qu'il n'a jamais connu d'autre loi que celle de son intérêt. Mais nous ne pouvons pas, par devoir de courtoisie, oublier l'histoire. Nous affirmons, au contraire, que chaque Etat ne peut et ne doit faire que la politique de son intérêt; mais il n'a pas le droit de l'imposer comme un idéal. Il y a un peuple qui a toujours soulevé des questions de principe pour affirmer ses intérêts et qui a toujours suscité des coalitions pour faire ses guerres.

Rome affirme un intérêt, mais elle proclame aussi une idée. Rome ne peut pas accepter des leçons de droit : elle a le génie créateur et même la conscience religieuse de la loi. Rome n'est pas contre la loi, mais elle veut la ramener à ses inspirations et à ses finalités.

Nous n'avons pas oublié l'espoir qui nous souriait dans la souffrance, quand les peuples sous la tempête se mettaient à l'abri de la foi en un monde où la force aurait servi le droit et où le droit aurait assuré la paix. Mais le Pacte que nous avons souscrit devait être un moyen de conservation et de défense

aussi bien qu'un instrument d'évolution et de progrès. Maintenant nous nous apercevons que le droit qu'il affirme n'est que l'organisation des intérêts satisfaits et que la paix qu'il impose n'est que l'assurance des privilèges existants.

Si le Pacte doit être une forteresse pour garder prisonnier un peuple jeune et pauvre, nous sommes fiers d'avoir été les premiers à connaître sa rigueur : notre geste n'aura pas été une violation, mais une protestation, peut-être une révolution.

Nous n'avons pas une conception matérielle de la vie et de l'histoire, mais évidemment il y a une lutte de classes, même entre les nations. La lutte ne peut pas être supprimée; il faut la substituer par la collaboration en vue d'un intérêt supérieur. Mais la collaboration suppose l'égalité des droits et des devoirs, tandis que la loi qu'on invoque n'est pas égale pour tous et même les peines qu'elle prévoit ont un poids différent pour chaque peuple. Par exemple, ces sanctions, qui représentent pour nous les privations les plus graves, n'auraient aucun effet pour l'Empire qui nous les a fait imposer...

Malgré notre incomparable histoire et nos immenses richesses de sang et d'esprit, nous sommes un peuple jeune et pauvre; mais nous savons que la jeunesse et la pauvreté sont les forces de l'avenir pour les peuples, comme elles sont le prix de l'éternité pour les hommes. Par le génie de notre foi et par la gloire de notre pensée, l'infini nous appartient; mais le sol où nous sommes serrés ne suffit plus à nos nécessités et à nos capacités. Déjà avant la guerre dix millions d'Italiens avaient abandonné leur pays pour aller chercher aux extrémités de la terre un pain qu'ils devaient payer, même avec leur vie. Notre émigration a été la plus triste et la plus grande aventure d'un peuple à notre époque. Mais cette nation prolétaire, qui n'a d'autres richesses que ses enfants, ne doit pas être obligée de les donner et de les perdre comme dans le passé. Nos travailleurs ont fait la prospérité de plusieurs pays, mais quand l'heure de la détresse et de la misère est venue, toutes les portes se sont fermées et pour pouvoir rester dans les pays qui les avaient appelés, ils ont dû renoncer à l'orgueil et à l'amour de leur patrie.

Pendant la guerre, nous avons promis à nos soldats qu'ils n'auraient plus à féconder de leur sueur les champs d'autrui; mais la guerre ne nous donna que la terre pour ensevelir nos morts. Or, il y a en Afrique une vaste région complètement inexploitée et jalousement fermée aux forces du progrès; c'est le seul pays non encore occupé où l'anarchie et le brigandage, qui affligent et exterminent des populations innocentes, représentent une menace constante pour la paix. L'Italie, en affirmant son droit, accomplit une mission : ses armes n'apportent pas la destruction et la mort, mais l'ordre et la prospérité; son intérêt coïncide avec la cause du progrès, sa conquête est une délivrance.

Il est incroyable que des nations civilisées se soient coalisées pour lui défendre cette mission en lui déclarant une guerre sourde et cruelle qui n'arrêtera pas sa marche, mais qui creusera des abîmes en ce monde déjà si divisé et qui pourrait aboutir à une guerre sans précédent.

Nous savons bien que les nations n'ont pas été libres de leurs décisions, nous savons que préoccupations et craintes, influences et pressions de toutes sortes ont déterminé l'attitude des gouvernements; nous savons que les peuples ont parfaitement compris de quel côté la paix est menacée et le droit méconnu, mais cela ne peut pas changer le résultat dans sa triste réalité. Nous savons enfin que l'Abyssinie a été une occasion, pour ne pas dire un prétexte. Les maîtres du monde qui ont fondé leur suprématie sur les divisions et les discordes du Continent, visent à séparer deux peuples qui, unis, représentent la force susceptible de créer l'harmonie et de garantir la paix en Europe. Nous avons la conviction absolue que s'il n'y avait pas eu les accords de Rome,

la question aurait été immédiatement réglée avec toute satisfaction pour nous. Ainsi on a renversé toute valeur en plaçant Rome sur le même pied qu'un pays sauvage; on a comparé notre marche libératrice, invoquée par les populations opprimées et saluée par des explosions de joie, à l'invasion allemande de 1914. L'Empereur des esclaves, exalté comme un héros de la liberté en prenant la tête de ses hordes, a osé rappeler l'exemple du grand roi Albert. Ainsi on a mis un peuple dans l'alternative de se soumettre ou de se tuer. Socrate préféra boire le poison, mais il s'agissait de la loi de son pays qui était sainte pour lui. Surtout, il était un homme qui pouvait espérer justice dans une autre vie, tandis que les peuples n'ont qu'une existence terrestre et pour eux la résignation n'est qu'un signe de faiblesse et d'infériorité.

Voilà pourquoi nous avons résisté : un peuple ne doit pas aimer la paix plus que l'honneur, un peuple peut accepter des conseils et reconnaître des limites à son action, mais il ne doit pas recevoir des ordres et subir des intimidations. Nos décisions ont été prises quand la mer qui nous environne de tous côtés était pleine de navires qui nous intimaient la volonté d'un peuple qui n'avait pas encore le droit de parler au nom des autres nations.

Voilà pourquoi nous résisterons jusqu'au bout de nos forces, dont évidemment nos adversaires n'ont pas la moindre idée. Ils ignorent que rien n'est impossible à un peuple qui n'a qu'une foi, qu'une volonté, qu'un chef.

C'est le peuple qui croit encore aux miracles en considérant la vie comme un miracle quotidien. Il sait qu'il suffit de croire pour voir, pour vivre, pour vaincre. Voilà pourquoi je suis le messager de ce peuple dont vous pouvez reconnaître sur mon visage et entendre par ma voix la foi qui éclaire la nuit et la volonté qui dompte le destin.

CARLO DELCROIX,
Volontaire de guerre,
Député italien,
Président de l'Association nationale
des Mutilés et Invalides de guerre.

Bab-el-Mandeb

La route allant des ports anglais aux Indes et en Extrême-Orient connaît trois points critiques, trois passages étroits de nature telle que celui qui les contrôle ou les menace, contrôle ou menace les communications commerciales et militaires entre la Grande-Bretagne et les principales sources extérieures de la richesse britannique.

Ces trois points critiques sont : Gibraltar, le canal de Suez et Bab-el-Mandeb, à l'extrémité sud de la mer Rouge. De ces trois, le plus important aujourd'hui, ou dans un avenir prochain, est Bab-el-Mandeb.

Bab-el-Mandeb est le nom donné au détroit entre l'Arabie et l'Afrique, à l'endroit où les deux côtes se rapprochent le plus. Il est inégalement divisé par l'île de Peram, à moins de cinq milles marins de la côte de l'Arabie et à onze bons milles de celle de l'Afrique. La largeur totale du détroit est donc inférieure à celle du détroit de Douvres (Pas de Calais). L'approche de ce détroit surtout par le Nord, présentait quelque difficulté pour les anciens marins et, sans doute, faut-il y trouver l'origine de son nom : « la Porte des Pleurs ». Les Turcs l'appelaient simplement : « la Porte » et c'est bien ce qu'il est : Bab-el-Mandeb est la porte de l'Orient, sur la mer Rouge, et ainsi, par le canal, vers la Méditerranée et l'Angleterre.

Cette porte fut « tenue » par l'Angleterre, comme tous les

points-clefs entre l'Angleterre et la Chine, pendant une durée de temps telle que le contrôle, par la Grande-Bretagne, de la route de l'Occident en Orient était considéré par le reste du monde comme allant de soi. Pour la première fois, cette situation est mise en question : c'est-à-dire pour la première fois du vivant des hommes qui s'occupent actuellement de politique étrangère. Un doute en est né quant à la sécurité de la situation, et l'anxiété porte surtout sur Bab-el-Mandeb, la Porte, du moins dans l'esprit de ceux qui se rendent compte du facteur stratégique de l'actuel conflit anglo-italien dans la mer Rouge.

Nous sommes plus familiers avec le lieu commun qui veut que tout dépende de la maîtrise en Méditerranée, et c'est pourquoi la plupart des Anglais, au début de ce conflit, pensaient : « Si nous ne combattons, maintenant, pour la Méditerranée, nous perdrons la route vers l'Egypte. » Voilà pourquoi, les rares fois qu'un homme public laissait échapper la vérité, on entendit la phrase : « maîtrise en Méditerranée. » Mais quiconque étudie la carte constate que cette maîtrise de la Méditerranée peut être perdue mais retrouvée plus tard, *aussi longtemps que reste assurée l'entrée dans la mer Rouge par l'océan Indien*. Par la mer Rouge, on peut pénétrer dans la Basse et la Haute-Egypte, y compris le Soudan. D'Akabah, une fois le chemin de fer construit, il y aura une deuxième entrée en Palestine par la mer Rouge, et une entrée non menacée par la Méditerranée.

Impossible de prétendre que Gibraltar est sûr, même actuellement, et moins encore si le statut de Tanger est un jour modifié. Le passage entre la Méditerranée orientale et la Méditerranée occidentale, c'est-à-dire les 100 milles entre la Sicile et l'Afrique (avec entre elles une île italienne), est très vulnérable par air. Un accident ou un engagement indécis peuvent interrompre le passage par Suez. Mais aussi longtemps que l'on peut entrer librement dans la mer Rouge par l'océan Indien, il reste possible d'agir avec toute sa puissance sur la côte levantine et de renforcer l'Egypte à volonté. Le détroit de Bab-el-Mandeb est-il menacé par un conflit entre l'Angleterre et une puissance établie sur ce détroit, et cette possibilité disparaît.

La vulnérabilité d'une flotte aux attaques aériennes augmente bien plus rapidement qu'en raison inverse de la largeur des détroits que cette flotte doit traverser. Des détroits comme celui de Douvres ne sont pas seulement cinq fois plus dangereux que des passes de cent milles : ils le sont dix ou vingt fois davantage. De plus, ils sont sous observation terrestre et sous les tirs effectifs de batteries terrestres.

Or, au point le plus étroit de Bab-el-Mandeb, il y a, du côté africain, la France, et les intérêts français y sont pareils aux intérêts anglais. Mais tout de suite au Nord, il y a l'Italie. De plus, le point français le plus proche est un marais, tandis que le point italien le plus proche, le cap Dumeira, bien qu'encore éloigné et jusqu'à présent sans bonnes communications, est bon pour travaux de tous genres. De ce point à la côte de l'Arabie il n'y a que dix-huit milles marins. Avec la seule possession d'une côte torride et dépourvue d'eau, et, derrière, celle d'une bande étroite de bonnes hautes terres habitables, le danger est réduit. Avec la possession d'un hinterland développé et grand, — le Tigré et le Harrar, — avec un chemin de fer réunissant ces provinces au Sud de ce qui est déjà colonie italienne, toute l'ancienne situation de Bab-el-Mandeb s'en trouvera changée.

Ces faits sont plus importants que les abstractions dont on a rempli l'air ces derniers mois. Mais un changement de situation n'est pas une menace si on maintient ou si on restaure les relations amicales avec l'Italie. Il n'y a pas de raison pour que de ce changement naisse une hostilité, si ce n'est une hostilité cherchée par l'Angleterre. Celle-ci ne s'est-elle déjà pas trop avancée dans cette direction ?

HILAIRE BELLOC.

Charles le Téméraire⁽¹⁾

C'est à Bruges que Philippe le Bon mourut, dans son lit, après trois jours d'agonie. C'est là que Charles, dès que la nouvelle de la maladie de son père lui parvint, accourut à bride abattue, après avoir distancé son escorte et crevé trois chevaux.

C'est là qu'il trouva son père râlant, couvert de vomissures, abandonné par ses serviteurs. C'est là qu'il le pleurera, à lourds sanglots et avec moult repentance des colères qu'il lui avait causées, et celui qu'il pleurait n'était pas le Grand Duc d'Occident, que « son semblant seul jugeait empereur et valait de porter couronne sur les grâces de la nature (2) » dont la gloire avait été proclamée à tous les coins du monde, qui avait fait trembler des rois, dont l'Infidèle craignait la croisade, dont Pie II espérait encore, contre toute espérance, le salut de la Chrétienté, lorsque, transporté mourant sur la plage d'Ancône, il voyait en rêve la flotte des Croisés quitter le rivage adriatique pour une nouvelle épopée; ce n'était pas celui qui avait fait du précaire héritage de Jean sans Peur un royaume qui eût mérité le nom d'empire, qui avait pacifié ces provinces si altières et si indomptables, qui avait eu le rare talent de s'en faire aimer, qui avait fait régner la paix tant on craignait lui voir faire la guerre; non, ce lui qu'il pleurait, c'est ce vieillard abandonné dont la haute stature paraissait diminuée par la mort, c'était son père enfin qu'il pleurait...

Dans sa grande douleur, il n'assistera pas aux funérailles grandioses. Il ne verra pas la bière qu'entourent seize cents hommes, portant le deuil, une torche à la main, et qui représentent la ville de Bruges, son Franc, les Corps de métiers et lui-même.

Il ne verra pas dans l'église Saint-Donat les assistants briser les vitraux, tant sera grande la chaleur causée par toutes ces torches; tous les flambeaux et tous les cierges et cette immense multitude qui pleure et prie.

Et il se rendra compte alors combien il est difficile de survivre à son père, quand celui-ci s'est élevé au delà des bornes de la commune mesure.

* * *

Eté 1468.

La lumière est douce sous le ciel de Flandre.

Bruges, la bonne ville, célèbre le mariage de Charles de Bourgogne, son suzerain, avec Marguerite d'York, l'Anglaise.

Par la porte Sainte-Croix, le cortège, pourpre et feu, déroule lentement ses splendeurs.

En tête, tendue de drap d'or, une litière violette; la nouvelle duchesse de Bourgogne l'occupe. Sur son front délicat, un lourd et barbare diadème. D'une beauté jeune et pure, elle sourit au peuple qui l'acclame, mais, femme avant que d'être princesse, résigne mal son émoi.

Puis, ce sont les dames d'Angleterre composant sa suite; certaines sur de blanches haquenées, d'autres en des chars écusonnés aux armes du duc.

Enfin, le corps même de ce brillant défilé : barons, comtes, gentilshommes de Flandre et de Hainaut, d'Artois et de Bourgogne; prélats, porteurs de reliquaires; autorités du municipe avec les insignes de leur fonction; poursuivants d'armes en cottes blasonnées; fonctionnaires richement vêtus de satin cramoisi; « nations » de marchands étrangers aux longs manteaux de

(1) Discours prononcé à la séance solennelle de rentrée du Jeune Barreau de Bruxelles le 23 novembre.

(2) Chastellain.

velours, parmi lesquels les Vénitiens et les Florentins affichent un faste exotique.

La Flandre en liesse fête les épousailles de son Prince.

Sous grêles des tambourins et des flûtes s'opposant au grondement sourd des veuglaires et des canons, tonnerre des acclamations soutenu par la chanson vibrante des cloches formant une rumeur triomphale. De soyeux étendards frissonnent dans l'air léger; de lourdes tapisseries habillent les façades de somptueux reflets.

Sur divers points du parcours se dressent de larges échafauds où l'on représente de courts mystères : ici, l'*Histoire d'Adam et d'Eve*; là, quelques versets du *Cantique des Cantiques*.

Bientôt les archers de l'escorte foulent le pavé inégal de la place du Bourg, toute humide encore, sous les fleurs, du sang du bâtard de la Hamaide; fleurs rouges, fleurs blanches, fleurs de cette époque tout à la fois violente et policée, amène et cruelle.

Le Moyen âge avait vécu; la Renaissance allait éclore.

Le soir, en grand appareil, Charles traite ceux de Flandres, de Bourgogne, d'Angleterre et d'ailleurs avec la magnificence singulière que revêtaient toutes les cérémonies de la Cour flamande.

Les plats succèdent aux plats, tous plus étranges et plus savoureux les uns que les autres. Les mets sont servis dans de petits navires, peints de couleurs chatoyantes et complètement grésés de cordages, de voiles et de banderoles de soie. Il y a trente navires de ce genre et un nombre égal de pâtés dressés en forme de castel avec tours, créneaux et m. chicoulis, couverts de bannières flottantes, et une étonnante profusion de vaisselle d'or et d'argent. Les essences les plus précieuses, les aromates les plus rares, les parfums d'Arabie les plus subtils embaument l'atmosphère. Des funambules, des philosophes experts en l'art des facéties, des ballerines, de nobles dames dansant des rondes égaient ce festin (1), — auprès duquel pâlisent les réceptions d'Héliogabale et les six cents têtes d'autruches servies en un seul repas.

Sous un dais, le duc, entouré de sa femme et de quelques familiers, préside le banquet.

Il a trente-quatre ans. De taille moyenne, de complexion robuste, il « estoit fort bien membré ». De sa mère, Isabelle de Portugal, il a les cheveux noirs, le teint brun, sur quoi tranche un regard étonnamment clair. Ses traits rudes accentuent encore le prognathisme héréditaire des Bourguignons. Son visage, sauvagement sculpté par la lumière du flambeau qui l'éclaire, laisse deviner son âme tourmentée.

Il mange distraitement, indifférent à ce qui l'entoure, souriant de temps à autre aux plaisanteries du Glorieux, son bouffon préféré, et se replonge ensuite dans son rêve obscur : Lancastre par sa mère, veuf d'Isabelle de Bourbon, le petit-fils de Jean sans Peur épouse Marguerite d'York en haine de la Maison de France.

* * *

La querelle des Deux-Roses est une bien pauvre histoire comparée à l'inimitié de ces deux familles.

On connaît le récit cent fois conté : Jean le Bon, le roi prisonnier, respectueux des règles du jeu féodal, remet le duché de Bourgogne en apanage à son fils Philippe le Hardi; personne, à ce moment, ne se rend compte de ce que cette survivance d'un régime qui fut l'une des causes profondes de la guerre de Cent ans va, une fois de plus, mettre en péril l'existence même de l'Etat français.

(1) *Ducum Brabantine Chronica Hadriani Barlandi*. Edition Plantin. Collection de M. le sénateur Coenen.

La mesure paraît bonne, mais Philippe devient l'époux de Marguerite de Maele.

La Flandre conquiert souvent ses maîtres : désormais le duc sera Flamand, son fils anti-Français. Raoullet d'Actonville dirige l'embuscade où périt Louis d'Orléans. Douze ans plus tard, Tanneguy Duchâtel le venge à Montereau. Etrange époque que ces douze années de « danse douloureuse ». Bourguignons et Armagnacs s'affrontent jusque dans Paris. Jean sans Peur, nouveau disciple de Philippe le Bel, tente de justifier le meurtre d'Orléans par des arguments de légiste. Le dauphin, qui a disposé du temps nécessaire pour apprécier la faiblesse de ce système, nie toute participation au meurtre de son cousin; Philippe le Bon trouve pourtant dans cet assassinat de quoi justifier l'alliance anglaise que lui impose l'intérêt économique de ses provinces.

Face au grand duc d'Occident, Charles « le bien servi ». On n'a pas oublié qu'il fut un temps où ce fils d'un roi qui avait perdu la raison doutait de tout, même de sa naissance.

A ce moment, on se gaussait fort, à la Cour de Bourgogne, de ce « roi de Gonesse » monté sur un « bas cheval trottier ». Mais, depuis qu'une Sainte lui a rendu, avec la confiance en lui-même, le pouvoir que l'Anglais voulait lui ravir, ce prince qui — mieux que nul autre — eut l'art d'être ingrat a « remembré » le royaume de France. L'étendard de saint Georges ne flotte plus que sur Calais. Seul encore, le Bourguignon l'inquiète.

Mais bientôt l'un et l'autre de ces adversaires trouvent, dans leurs propres familles, de légitimes sujets d'inquiétude.

Le dauphin, réfugié au château de Genappe, recherche dans les astres la durée probable de la vie de son père.

Le comte de Charolais, impatient de secouer le joug de ces Croy qu'il considère comme des aventuriers, suscite la fureur de Philippe en se refusant à ratifier le choix de l'un d'eux à un emploi dans sa maison.

Alors que le roi de Bourges mourra de faim (1), tant sera grande sa crainte d'être empoisonné par Louis, le vieux duc périra en tutelle, entraîné par son fils aux sièges des villes qu'il détruit; et c'est alors que, disparus les obstacles dont leur ambition s'impatientie, le roi Louis et le duc Charles pourront enfin, de toute la violence de leurs défauts et de toute la persévérance de leurs desseins, se heurter, face à face, en un combat singulier, qui durera tant que Charles aura soufflé.

* * *

Leur jeunesse à tous deux fut inquiète — c'est un mal ancien, comme vous le voyez : peut-être au fond cette inquiétude n'est-elle qu'une des formes de l'impatience?

L'un et l'autre évitaient les femmes : Charles les aimait même si peu que ce fut un sujet de calomnie contre lui; quant à Louis, qui les connaissait mieux, il les fuyait davantage.

Lorsqu'on lui annonça la mort de son fils François, à ce moment âgé d'un an, il fit serment de ne plus connaître d'autre femme que la sienne. Commynes, témoin de la scène, constate qu'il le devait bien faire, suivant le commandement de l'Eglise, mais qu'à persévérer dans cette promesse, il aurait grand mérite, car la reine n'était pas de celles avec qui l'on pouvait prendre du plaisir.

A l'impétuosité du comte de Charolais s'oppose la patience de Louis. A Genappe, en terre d'exil, sous la protection de « Bel Oncle », le neveu a appris à attendre. L'attente est l'épreuve des âmes. Il a, durant des années, établi des calculs savants, prenant le temps pour complice. Il a compris que la France était faite de patients acquêts. Il a appris à dissimuler. Il a pris figure de roi.

(1) Commynes.

Charles, au contraire, se rue à l'assaut de la gloire et le sentiment du péril ne fait qu'augmenter l'âpre plaisir qu'il en escompte. Ce prince qui sacrifiera tout — jusqu'à sa vie — à son amour de la patrie n'a placé ni la dissimulation ni la fourberie dans le cycle de ses devoirs d'état.

La haine réciproque de ces deux cousins grandira avec les années et, lorsque Louis apprendra la mort tragique de son rival, dévoré par les loups, il n'éprouvera peut-être qu'un regret : celui de ne pas s'être trouvé parmi eux.

Certains sont fidèles à leurs amis; Louis n'était fidèle qu'à des idées. Subordonnant tout à la grandeur de l'Etat français, il supportera sans amertume la critique de ses contemporains, en attendant le jugement de l'Histoire.

Il désirait pourtant paraître « honnête », car il avait compris qu'à tout prendre, c'est encore le meilleur moyen de s'enrichir. Lorsqu'il rachètera les villes de la Somme au vieux Philippe le Bon qu'aveuglent à ce moment son âge et l'affection, il « empruntera » pour ce faire les 400,000 couronnes d'or dont le traité d'Arras (1) lui impose le paiement. Cette somme, énorme pour l'époque, surtout pour le roi de France, il la restituera, intérêts compris, à l'étonnement des prêteurs et pour l'édification des gouvernements futurs.

Il ne se dépensera pas en magnifiques harangues, en quoi Charles excellait, mais, suivant le mot de Verhaeren, il vivra « du silence actif ». Sa rancune se soumettra parfois à l'arbitrage du temps; il oubliera certaines offenses, mais ne pardonnera jamais à la Maison de Bourgogne de l'avoir recueilli, errant sur les routes, fuyant la colère de son père.

Ces deux hommes, que nous allons voir s'opposer, semblaient marqués par le destin pour se livrer ce duel émouvant dont l'enjeu était la fortune de leurs Maisons. Il était impossible qu'ils pussent s'entendre : « Tout leur était griefs, même leurs négociations (2) ».

Dans le nouvel assaut qu'elle va subir, la Maison de France triomphera, une fois de plus, car tant la guerre que les Anglais ont soutenue contre elle, que celle que lui livrera la Bourgogne ne sont, à la vérité, rien autre que la dernière phase du conflit qui met aux prises, depuis si longtemps déjà, le Prince, soutenu par le peuple qui y voit son défenseur naturel, et les Grands, pour qui l'hérédité des privilèges a cessé de constituer l'hérédité des charges.

C'est la politique égoïste et antinationale poursuivie par ces grands feudataires, c'est la disparition de leur utilité sociale depuis la transformation radicale des grandes armées modernes, c'est l'apparition révolutionnaire de l'artillerie sur les champs de bataille, c'est le désastre d'Azincourt, qui les précipitera du haut de ce piédestal sur lequel leur valeur, leur courage, les services qu'ils avaient rendus les avaient placés. Et voilà que, par un sort singulier, la cause royale s'identifie en la personne de Louis XI, tandis que Charles en viendra tout naturellement à personnifier les grands feudataires. Et c'est ainsi que la lutte entreprise par Charles contre Louis sera l'ultime sursaut de la féodalité expirante.

La première fois que le hasard des batailles les mit en présence à Montlhéry, Louis eut l'intelligence de comprendre que ce ne serait pas par les armes qu'il obtiendrait la victoire; il abandonnera donc ce coûteux moyen; faisant désormais la guerre par personnes interposées, il dépensera moins et obtiendra davantage. A cet égard, le traité de Conflans est une retraite stratégique dont l'avenir dira le véritable prix.

(1) Ce traité — 1435 — est appelé communément le premier traité d'Arras par opposition au deuxième traité d'Arras — 23 décembre 1482 — par lequel les villes de la Somme font définitivement retour à la France.

(2) BAINVILLE, *Histoire de France*.

Après quelques semaines de mariage, Charles de Bourgogne, qui a réchauffé sa haine dans le lit de son épouse anglaise, la quitte pour porter la guerre sur sol français. Louis XI, que terrifie cette alliance monstrueuse, accourt à Péronne, seul et sans escorte. Sans doute considère-t-il la duplicité comme lui étant si personnelle qu'il en croit les autres dépourvus. Il ne se fie qu'à sa seule habileté et espère détourner l'attention de son beau cousin de Bourgogne de ses terres de France en lui donnant l'empire pour objectif. Il croit que cette ambition nouvelle lui suscitera de si graves ennuis que Charles n'y pourra pourvoir. Mais la sagacité humaine trouve en elle-même ses propres limites. Louis ne pouvait prévoir qu'à peine à Péronne, Charles apprendrait une nouvelle révolte des Liégeois, suscitée par des agents français trop empressés.

Pendant trois jours, — enfermé dans cette triste tour, où cinq siècles plus tôt Herbert de Vermandois a fait périr un autre roi de France, Charles le Simple, — l'astucieux Louis craindra pour sa vie. Dans une pièce lugubre, assis sur un méchant lit, il ressent une « peur sauvage ». N'a-t-il pas lui-même professé que tout traité doit faire l'objet d'interprétations successives? Abandonné des hommes, il prie les médailles de son chapeau, confidentes de ses méfaits. Pécheur impénitent, il espère fléchir Dieu par la pratique persévérante de basses bigoteries. A quelques pas de là, Tristan l'Ermitte, qui couche à même le sol, lamente et ne se fait plus d'illusions sur le sort qui attend son maître. Déjà son langage a perdu du respect qu'il doit à son souverain qui n'est plus qu'un prisonnier. Le faible jour qui filtre à travers les barreaux d'une lucarne éclaire ce spectacle du pauvre reflet qui lui convient.

Louis va-t-il trouver dans sa confiance en son cousin la punition de sa témérité? Tout paraît l'indiquer, et Louis même le croit. Hésiterait-il donc, lui que la légende accusera plus tard d'avoir empoisonné un frère qui le gênait? Mais il est le suzerain et par-dessus les rancunes, les haines tenaces et le choc de deux races opposées, les règles de la chevalerie imposeront au vassal une clémence dont la Bourgogne sera la victime.

Non loin de là, l'âme ténébreuse du Téméraire subit toutes les tortures d'une hésitation criminelle. Sera-ce donc le lot de cette Maison de Bourgogne d'avoir une destinée sanglante et de ne bâtir sa fortune que sur le sang d'autrui? La vertu de son père Philippe n'a-t-elle été qu'un entr'acte trop court et faut-il que lui, Charles, manifeste l'ardeur de son sang portugais par le meurtre d'un hôte à double titre sacré. Quelle n'est pas son angoisse morale? A ses côtés, Commines, envers qui la Maison de France ne pourra jamais manifester une reconnaissance suffisante, s'attache à détourner son prince d'attenter aux lois que l'hospitalité lui impose.

On sait comment le perfide Louis échappera aux conséquences de son faux pas : il se prétend étranger aux révoltes liégeoises; il dit que son plus cher désir serait de voir châtiée la ville rebelle; il affirme que, si la chose était en son pouvoir, il la punirait de sa propre main; il invoque sa bonne foi, — cette notion si élastique qu'un récent arrêté royal a cru devoir le définir.

Charles connaît la valeur d'une affirmation et, s'il recule devant le meurtre, il n'hésite pas à infliger à son rival détesté le plus sanglant des outrages. A un ennemi aussi artificieux que Louis il sait qu'il faut imposer des conditions qui portent en elles-mêmes la garantie de leur exécution. Il exige qu'il l'accompagne dans l'expédition qu'il projette contre l'orgueilleuse cité wallonne. Il croit que le roi va refuser, mais c'est mal connaître Louis, plus capable d'un crime que d'une faute. Celui-ci poussera donc la bassesse jusqu'à prendre part à l'expédition contre Liège, « la fille de Rome », célèbre par la beauté de ses 400 églises(1), forte de ses

120,000 habitants (1), soumise au pouvoir de l'évêque, détenteur des foudres spirituelles.

Le 30 octobre 1468, tenant d'une main l'épée, de l'autre la torche, le Bourguignon entre dans la ville. Louis, qui l'accompagnait, modeste en son habit, portait sur la poitrine non la croix ordinaire, mais celle de saint André (2), patron titulaire de la Bourgogne, indiquant par là que seul Charles dirigeait l'expédition. Suprême habileté et subtile réserve. Les portes de la pitié sont désormais fermées; Liège sera détruite pierre par pierre, le carnage et le meurtre y régneront en maîtres. Les hommes de Franchimont auront en vain tenté de s'emparer de ceux qui dirigent le siège de la ville; leur héroïsme n'aura fait qu'exaspérer la rage du vainqueur.

A cette époque, le sac de la ville n'indigna personne; on fut plus enclin à y voir la puissance d'un grand prince qui, non content de punir des révolutionnaires par tradition, fit participer à leur châtement l'instigateur de leurs révoltes. Si Louis conservait la vie, son prestige était compromis. Sa claire intelligence latine l'avait si bien compris qu'il ne put quitter le Téméraire sans lui donner le conseil qu'il espérait lui être fatal : « Comment un si grand prince, vassal d'un roi et vassal d'un empereur, se peut-il soumettre à un double joug si infamant? Les Allemands sont là qui l'appellent. N'at-t-il pas pour 80,000 florins acheté au besogneux duc Sigismond d'Autriche le landgraviat d'Alsace, le comté de Férette, le Brisgau, le Sundgau et quatre villes de la Forêt-Noire situées le long du Rhin? L'Empire ne serait-il pas la légitime consécration de sa valeur? Dans cette Europe à ce moment si divisée, il semble qu'il n'y ait plus qu'un roi et que ce soit précisément celui qui n'en porte pas le titre. »

Pourquoi faut-il que le duc écoute cette voix menteuse? Pourquoi faut-il que son esprit s'en inquiète? Comme si le pouvoir ne consistait pas dans l'exercice de ses attributs?

Nous portons en nous-mêmes les raisons de nos victoires et de nos défaites. Une fortune trop rapide n'est pas une fortune durable. Ce qui s'obtient contre argent n'est pas acquis. Le duc le sait, mais lorsque, jadis, il lisait les campagnes d'Alexandre, comme lui fils de Philippe, et qu'il s'enivrait au récit des exploits de ce grand prince qui, après avoir distribué ses biens à ses amis, franchissait l'Hellespont, ne conservant avec lui que l'espérance, il était agité de l'obsédant désir de poursuivre comme son héros une carrière pareillement météorique. La conquête de l'Europe entière lui paraît un objectif immédiat. La faiblesse qu'il a commise en épargnant Louis va détourner le cours de sa politique. Au lieu d'écraser d'abord son seul ennemi redoutable, il suivra son conseil intéressé et manifestera ouvertement ses prétentions au trône de l'Empire.

Ici, une fois de plus, son goût du faste lui sera fatal. Il a voulu être accompagné à Trèves d'une si brillante escorte que cet étalage de sa puissance excitera l'envie de ceux dont il attend la consécration qui lui manque. L'homme a toujours quelque répugnance à accorder son appui à celui qui paraît n'en avoir nul besoin. Venu en un appareil plus modeste, Charles eût sans doute suscité moins de légitimes appréhensions. Comment donc s'étonner de ce que, lorsque Frédéric III fera part à ses conseillers et aux princes de l'Empire de son intention de placer sur le front du Téméraire la couronne de roi des Romains, ceux-ci aient manifesté la plus vive opposition. « Pourquoi? s'écrieront-ils, augmenter encore le pouvoir d'un prince déjà si puissant? Lorsque, roi désormais, l'Occident ne lui connaîtra plus d'égal, quels seront ses nouveaux désirs? N'est-il pas à craindre que le glaive qu'on lui confie ne se retourne contre les imprudents donateurs? L'épée de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur, le

(1) Lettre de Jean de Mazilles du 6 novembre 1468, DUPONT, t. III, p. 247.

(1) JOHN FOSTER KIRK, *History of Charles the Bold*.
(2) *Ducum Brabantiae Chronica*.

magnifique héritage de Philippe le Bon ne le peuvent-ils plus contenter? N'est-ce pas une loi fatale qui pousse tous les grands capitaines à concevoir un dessein toujours nouveau, dès que leur faim présente paraît apaisée? Faut-il donc que le Saint-Empire, à son tour, soit aux mains de ce conquérant un nouvel instrument de son ambition? N'est-il pas à craindre que la guerre qu'il a portée au delà des limites de ses terres ne devienne l'état permanent de la nation qu'il devra diriger? »

L'hypocrite Frédéric n'écoute qu'avec trop de faveur ce langage qui répond à son secret désir; il se bornera donc à consacrer la légitimité de la conquête du duché de Gueldre et du comté de Zutphen; à informer Charles qu'il lui serait loisible d'établir dans ses Etats un parlement destiné à remplacer celui de Paris, auquel, depuis l'entrevue de Péronne, les jugements des juridictions bourguignonnes ne sont plus soumis; à lui promettre enfin son hypothétique appui sous l'expresse condition du respect de l'intégrité du territoire germanique.

Sans doute, est-ce là violation flagrante des engagements solennels auxquels le duc avait accordé créance; sans doute, dans l'emportement de son caractère, l'eût-il fait rudement comprendre à l'astucieux Allemand; mais ce maître en fourberie auquel il n'était point si détestable adjectif qui ne pût s'appliquer, n'avait-il pas lu les Pères de l'Eglise qui enseignent que la fuite devant la tentation est la marque du vrai courage? Comment donc blâmer la prudence qui le poussa à quitter la nuit, par la Moselle, le théâtre de ses exploits diplomatiques?

Désormais ce sera la guerre entre le duc et les représentants de langue allemande. Il suffira d'un appel de son parent, l'archevêque de Cologne, pour qu'il parte, à la tête d'une importante expédition, châtier les sujets du prélat. A la canicule, il commence le siège de Neuss, héroïquement défendue par Hermann de Hesse. Pendant des mois, «ne comprenant pas les causes de la résistance, il s'usera devant cette bicoque (1) ». Le duc s'y heurte au sens national allemand qui, s'il s'était désintéressé des conquêtes bourguignonnes dans les Pays-Bas que l'Empire était d'ailleurs trop faible pour empêcher, va se réveiller devant la menace de l'invasion. A la puissance militaire de la Bourgogne s'opposent les « forces morales » qui, par delà les défaites, justifient les résistances et préparent les triomphes. Ce sont ces mêmes forces morales auxquelles le duc s'est heurté, sans les avoir comprises, lorsqu'au siège de Beauvais l'héroïsme de la fille d'un artisan symbolisera la vertu d'un peuple entier.

Ce prince, marié à cinq ans, veuf à douze, qui avait adoré sa deuxième femme, Isabelle de Bourbon, avec laquelle il conférait si souvent de son amour qu'on prétend même qu'elle mourut de l'excès de leurs bavardages (2), que seule sa haine pour la France avait amené à épouser Marguerite d'York dont Memling immortalisera le visage sous les traits de sainte Barbe, avait rencontré sur sa route pendant cette expédition de France qui lui avait valu à défaut du surnom de Charles le Victorieux celui de Charles le Terrible, trois femmes qui lui tiendront tête : la dame de Nesle, en son château; à Roye, Paule de Pen-thièvre; Jeanne Laisné, à Beauvais.

Les femmes, dont il avait si souvent affecté de mépriser la faiblesse, prenaient ainsi leur revanche d'un éloignement que Philippe le Bon n'eût pas compris.

Mais ce ne sont là que des épisodes. C'est à Trèves, qu'au point de vue belge, Charles, le meilleur joueur d'échecs de son temps, a perdu la partie. Ce vassal, qui fait trembler ses maîtres, n'a pu obtenir de son suzerain la confirmation de la légitimité de son pouvoir. Sa situation restera toujours imprécise et, si désor-

mais des désastres l'attendent, encore ne sont-ils que la suite logique de l'échec de l'entrevue sur la Moselle.

Imaginez-la un moment couronnée de succès; voyez Charles, roi des Romains, poursuivant avec Edouard IV l'écrasement de son rival français, l'Histoire s'en fût trouvée transformée et l'on peut prétendre, sans crainte d'être démenti, que c'est l'échec du Téméraire qui, de nos jours encore, empêche l'Europe d'avoir son statut.

Sans doute les milices impériales venues au secours de Neuss ne pourront-elles dégager la ville; sans doute les efforts du légat pontifical, Alexandre, évêque de Forli, aboutirent-ils à une trêve honorable; sans doute la guerre de France qui la suivit n'eut-elle point de résultats immédiatement fâcheux; sans doute l'expédition de Lorraine a-t-elle constitué un succès magnifique; mais le ver est dans le fruit.

Désormais Louis XI peut attendre avec confiance la réalisation des prédictions du prévôt de Watten qui avait lu dans les astres la fin tragique du comte de Charolais.

Dieu n'a-t-il point marqué la France de sa protection particulière?

* * *

Et pourtant tout ne paraissait-il pas prédestiner l'empire de Bourgogne à la plus éclatante destinée?

Quelle préfigure des Etats-Unis d'Europe!

Forte politique monétaire.

Contrôle des changes avant la lettre, lorsque les ducs interdisent la sortie de leurs provinces de toutes monnaies de billon et d'argent.

Le 23 août 1469, à Bruges, Charles le Téméraire conclut avec son beau-frère Edouard IV une convention monétaire fixant de 1 à 4 le rapport de la monnaie anglaise à la monnaie de Flandre. Rattachement du belga au bloc sterling.

Charles-Quint respectera donc la règle traditionnelle de nos provinces, lorsqu'il provoquera à Calais, en 1523, une réunion de délégués belges et anglais, en vue de déterminer la valeur en sterling des monnaies qu'il venait d'émettre. Edouard III, prenant en 1339 le titre de roi de France, n'avait-il pas conclu avec les communes flamandes des conventions monétaires que son Parlement approuvait quelques années plus tard? Et n'est-ce pas ce même Charles-Quint qui, en 1529, oublieux des rancunes de son arrière-grand-père, mais allant jusqu'aux plus extrêmes limites de ses idées, tente, mais en vain, de comprendre la France dans son projet de stabilisation internationale des monnaies? Querelle du bloc-or.

Aristote, le juriste Paul et saint Thomas d'Aquin n'ont-ils pas pourtant déclaré que « la monnaie est la mesure des choses(1)? »

Naissance de la juridicité. A « l'audience » de Louis de Maele, tribunal itinérant, ne siégeant que quelques jours par an, soumis aux influences locales, et dont la Flandre constitue le seul ressort, succède la « Chambre » de Lille, juridiction permanente, officiant soir et matin, tribunal et Chambre des comptes tout à la fois, étendant sa juridiction sur tous les territoires des ducs, la Bourgogne exceptée, étape première vers la centralisation politique.

Les Flamands font à cette chambre dont les membres ne dépendent plus du prince, mais du droit, le reproche de l'emploi exclusif du langage français. Elle se double donc, désormais Chambre des comptes à Lille, Cour de justice en Flandre. Si la logique des chiffres supporte le langage de Chastellain, le droit devra se dire en thiois. Etait-il d'ailleurs autre chose que la codification des coutumes de ce pays, si profondément attaché à ses franchises?

(1) *De regimine principum.*

(1) PIRENNE, *Histoire de Belgique.*

(2) *Ducum Brabantiae Chronica.*

L'ordonnance de Thionville divise le grand Conseil en deux collèges distincts : l'un qui, conservant l'appellation primitive, devient le conseil d'Etat du duc; l'autre qui, par bravade à l'égard du Parlement de Paris, prend le nom de Parlement de Malines, initiative audacieuse en laquelle Louis XI verra crime de lèse-majesté.

Séances tous les jours, trois heures le matin, deux l'après-midi; trois jours par semaine destinés aux plaidoiries, — car si on travaillait beaucoup, on plaiderait moins — ; sept semaines de vacances, du 22 juillet au 8 septembre; pendant celles-ci, une chambre de vacations destinée à l'expédition des affaires urgentes; gratuité de la procédure pour les indigents; autant d'innovations heureuses dues au génie de notre duc Charles.

Transformation du régime économique de nos provinces. Alors qu'au XII^e siècle l'économie domaniale avait fait place à l'économie urbaine, au XV^e siècle celle-ci à son tour cède la place à l'économie nationale. Cette modification de statut est encouragée par le Prince, qui a compris que son pouvoir est fonction même de la prospérité de ses Etats.

C'est ainsi que les expéditions de Charles n'ont pas simplement pour but le pouvoir politique, l'étendue de son empire, la recherche de frontières faciles à défendre et la réunion de territoires séparés mais aussi l'accès à de nouveaux débouchés économiques.

Lorsqu'il fonce sur la Méditerranée, il a en vue non seulement la création d'une Lotharingie nouvelle, d'un vaste empire du Milieu, mais aussi l'immense bassin méditerranéen et les possibilités économiques illimitées qu'il présente.

Déjà Philippe le Bon, commerçant avisé, rêvant à sa croisade, outre le lustre et le très chrétien mérite qu'il en escomptait, songeait à établir en Orient quelques fructueux comptoirs. Le roturier Jacques Cœur, grand argentier du Roy, n'a-t-il point bâti sa fortune en pays sarrasin?

Qu'il contingente la laine anglaise en pensant à Ypres, qu'il prenne des mesures pour ranimer le commerce de Vilvorde, qu'il désensable le Zwin par l'ouverture du Zwartegat, malgré les protestations égoïstes des trois autres membres de Flandres, toujours le duc nous apparaît sous le visage du défenseur du bien commun par delà les petites rivalités locales.

Si l'industrie drapière s'étirole et s'éteint même parfois, le tissage de la toile s'y substitue.

Dans le duel gigantesque que se livrent Bruges et Anvers, c'est la cité brabançonne qui triomphe pour n'avoir pas confondu, comme sa rivale, la tradition et l'immobilité. Aux particuliers, détenteurs de sommes considérables, s'opposent désormais des sociétés disposant de capitaux bien plus considérables encore. Si les foires ont fait jadis la fortune des cités flamandes, celles d'Anvers deviennent bientôt permanentes. Si la famille van der Beurse, de Bruges, a donné son nom à une institution qui fera le tour du monde, celle-ci ne réunit pourtant, dans la cité du Nord que quelques négociants italiens. Anvers va créer la première Bourse internationale du monde. Ainsi la vie succède à la mort et la mort à la vie. Aujourd'hui, Bruges, dans son religieux silence, garde les paupières baissées sur un passé si glorieux qu'elle paraît comme lasse d'avoir tant vécu.

* * *

Ce devait être la marque des princes de ce temps que la recherche de l'unification de leurs royaumes. Cette politique, simultanément pratiquée en Angleterre, en Espagne et au Portugal, fait pareillement florès en Bourgogne et en France.

Le combat qui se poursuit entre Charles et Louis a changé de caractère; c'est désormais une lutte de vitesse entre le souverain français, qui a constitué une armée permanente dont il

multiplie les effectifs, améliore les cadres, et le génial Bourguignon qui a compris que, s'il veut poursuivre, à l'aide de son armée mercenaire à temps de service limité, la conquête des territoires nécessaires à la réunion de ses Etats et à l'élargissement de cette étroite bande de terrain qui les constitue, il faut qu'il se hâte de mettre Louis en face du fait accompli, avant que celui-ci ne soit en mesure de s'opposer à la réalisation de ce plan grandiose. Et ce sera la victorieuse campagne de Lorraine.

La Méditerranée est là qui l'appelle (1). Quelle tentation!!!

Tenir sous son pouvoir un empire s'étendant de la mer du Ponant à celle du Levant, porte ouverte sur l'Asie. Déjà il se voit régnant sur l'antique empire de Lothaire et sa vie en est comme magnifiée, car qu'est-ce qu'« une belle vie, sinon une pensée de jeunesse réalisée dans l'âge mûr ».

Les Suisses toutefois l'agacent: à peine a-t-il prêté quelque attention aux gémissements de leurs délégués venus, à genoux, le supplier de ne pas poursuivre sur leur sol ses campagnes constamment victorieuses. N'est-il pas d'ailleurs dangereux de laisser ces pillards vaincus derrière lui? Les souverains dont il recherche l'alliance ne le pressent-ils pas de les soumettre?

Il les combattra donc et, pour la troisième fois après Beauvais, après Neuss, il va se heurter aux redoutables « forces morales ». N'en a-t-il donc pas encore compris la grandeur?

* * *

Hiver 1476. Au son des trompettes, dans un invraisemblable enchevêtrement de piques, de hallebardes, de pertuisanes, d'arbaleètes, d'arquebuses, de coulevrines et de bombardes; courbés sous les rafales: seigneurs, chevaliers, écuyers, varlets, archers, hommes d'armes de tout poil, Bourguignons, Picards, Anglais, Italiens, Flamands « barbus comme le léopard, farcis de jurons étrangers, poursuivant jusque sous la gueule du canon cette fumée qu'on appelle la gloire (2) », la « gendarmerie exotique (3) » qu'est l'armée du « Napoléon du Moyen âge (4) » franchit la frontière suisse.

La voici devant Grandson, dont le château fort profile sur le paysage sa silhouette prophétique. Les défenseurs de ce bastion craignent tant la colère du duc qu'ils se livrent à sa merci. Il les laisse pendre; des hurlements, des clameurs, des éclats d'un rire sauvage accompagnent cette sinistre exécution.

Pierre de Hagenbach, te voilà vengé...

Ces corps, se balançant lentement — lugubres pendules — aux créneaux du château rappellent que la guerre est une aventure où seule la victoire est permise.

Les Suisses ont appris le sort de leurs frères d'armes; à marches forcées, ils s'avancent à la rencontre de leurs bourreaux.

Le duc avait admirablement placé ses troupes, mais il brûle de combattre; il quittera donc le poste retranché qu'il occupe pour livrer bataille plus vite encore. Funeste résolution. Alors que l'armée bourguignonne passait par Dijon, il avait plu du sang sur la ville. Le médecin du duc, l'astrologue Angelo Cato, avait vu dans ce signe l'échec de la campagne, mais n'est-ce point le vrai destin du guerrier de périr par la guerre?

C'est au tour des Confédérés à lutter pour la liberté du sol des ancêtres. Ils sont tombés à genoux et prient: leur air martial et sauvage s'est adouci dans la prière. Et, quand ils se relèvent, tenant par le milieu leurs longues piques de dix-huit pieds

(1) Il compte à ce moment parmi ses alliés la République de Venise (juin 1472), la duchesse de Savoie (juin 1473) et le duc de Milan (30 janvier 1475). Il prie le vieux roi René de Provence de le reconnaître pour héritier.

(2) Shakespeare.

(3) Pirenne.

(4) Wallez.

fichées obliquement en terre — pointe en avant — calmes et inébranlables, ils attendent la première attaque des troupes ducales, fatiguées par deux campagnes d'hiver successives. Leur masse impénétrable incarne tout l'attachement de ces hardis montagnards à la terre de Guillaume Tell. Pour passer — à moins qu'on n'y succombe —, il les faudrait piétiner!

Charles comprend, mais un peu tard, que sur ce terrain étroit où il ne peut déployer sa cavalerie, ni placer ses bombardes, il ne pourra bousculer ces fanatiques : il ordonne donc à sa première ligne de se replier afin que l'adversaire, la poursuivant, descende vers la plaine où il pourra plus facilement l'écraser; mais la seconde ligne, interprétant ce recul comme une fuite, se dérobe à son tour et tout le reste se débande. Ce fut une fuite monstrueuse; on avait eu peur d'une ombre.

Après ce revers, Charles reste prostré et lui, qui jusqu'alors n'avait bu que de l'eau, se gorge de vin. Sa barbe restera longue et ses vêtements identiques à ceux qu'il portait le jour où, pour la première fois, il a compris ce qu'était ce sort que toujours il imposait à autrui.

Sous prétexte de pèlerinage, Louis s'était installé à Lyon pour mieux jouir du coup d'œil. Oublieux du serment que Commines nous rapporte, il trompe l'impatience de l'attente avec des ribaudes de l'endroit, car si pareilles compagnes occupent le corps, elles laissent l'esprit dégagé.

Le duc, dont la puissance militaire est restée intacte, qui n'a perdu que peu (1) d'hommes dans cette farce tragique, ne conclura-t-il pas un bon traité avec ces voisins ombrageux? Il est assez riche pour enrôler les plus turbulents. Ce serait un moyen de renforcer son armée et d'affaiblir l'adversaire. Pourquoi mettre de la passion dans ces projets politiques, alors qu'ils n'exigent que froids calculs et scrupules relatifs? Ce n'est pas son père, le vieux Philippe, qui se serait pareillement entêté.

Mais ce « fort de bras, fort d'échine, avec de bonnes fortes jambes, de longues mains, rude jouteur à jeter tout homme par terre, teint et poil bruns, chevelure épaisse, housse » peut-il entendre cette sage voix, cette voix de la Grande Patrie possible, à coups de générations, terre après terre, pas trop vite, — à sûrs acquêts?

Devant ses yeux « angéliquement clairs » cette image n'a jamais passé, car il ne se fie qu'à lui-même, et ce n'est pas sa fille, la plus riche héritière du monde, qui pourra poursuivre par le glaive les conquêtes immédiatement nécessaires. Non, il faut que ce soit lui, encore lui, toujours lui : lui qui veille quand ses sujets dorment, lui qui a froid quand ils ont chaud; lui, qui est au vent, à la pluie, à la neige, pendant qu'ils sont dans leurs maisons, mangent, boivent et se tiennent bien aises (2). Ainsi parle notre duc et il reforme son armée, et il la renforce, et il se remet en campagne. Et ce sera Morat.

Le prodigieux Michelet a décrit ce carnage : « ... la garde se fit tuer, l'hôtel du duc tuer et les Anglais tuer. Tout le reste de l'armée, foule confuse, éperdue, était peu à peu poussée vers le lac... Les cavaliers enfonçaient dans la fange, les gens à pied se noyaient... Nulle pitié... les ossements entassés formèrent pendant trois siècles un hideux monument (3) ».

(1) On n'en a jamais connu le nombre exact. Certains disent mille, d'autres deux mille. Commines, qui est généralement bien informé, dit « sept hommes d'armes ». Passé à ce moment au camp de Louis, il n'a pourtant nul motif, bien au contraire, de diminuer la défaite de Charles. Leur nombre devait certainement être peu élevé.

(2) Discours de Charles de Bourgogne.

(3) Selon l'usage, les vainqueurs demeurèrent trois jours sur le champ de bataille « afin de maintenir contre tout venant » que le combat était bien gagné; après on inhuma les morts. Chaque commune et chaque particulier durent enterrer ceux qui étaient couchés sur leurs terres. Le mardi suivant, le nombre officiellement reconnu s'élevait à 10,000 (Recès de Berne). On creusa d'immenses fosses et on y jeta les cadavres qui furent ensuite recou-

Désormais la Suisse est un pays économiquement fini : il a perdu sa chance d'accès à la mer — il lui restera, il est vrai, le tourisme. Les montagnards manquent d'horizon.

* * *

Voici Charles à Salins où il a réuni ses Etats Généraux. Ecoutez-le parler : La Patrie est en danger, non pas votre sol étroit et pauvre et qui « sent la France (1) », mais la Patrie que mon dessein vous assigne. Donnez-moi des hommes et des florins. A nouveau je lèverai une puissante armée, je vaincrai les Suisses. Rappelez-vous les Romains; la Cité en péril, ils donnaient tous leurs biens pour la défendre, ne gardant au doigt qu'un anneau, symbole de leur attachement à la Patrie.

Mais il ne parle pas leur langue. Les Etats le supplient de ne plus s'exposer davantage; ils veulent bien consentir à la défense de leur sol, mais c'est déjà une concession et, en secret, ils multiplient les ouvertures à Louis. La Comté franche devait expier cette trahison.

Charles invite alors ceux de Flandres à lui envoyer quelque secours. Dans leur horreur et leur incompréhension de ces lointaines et coûteuses campagnes, ils lui répondirent assez insolument que, s'il se trouvait environné de Suisses et d'Allemands, sans pouvoir se dégager, ils iraient le chercher et le ramèneraient dans son bon pays qu'ils s'étonnaient qu'il quittât si souvent. N'était-il pas là « comme au ventre de sa mère »? Et pourtant ils n'attendent même pas la réponse du duc pour faire route avec lui. Les braves gens! Retardés par leurs longs convois d'approvisionnement immobilisés en Haute-Ardenne par les neiges et les glaces, ils ne rejoindront jamais l'enfant terrible. C'est là qu'ils apprendront sa mort?

Bougonner toujours, refuser ce qu'on leur demande, le faire quand même, c'étaient bien des Belges ces « grosses et dures testes flamandes (1) ».

Pendant les mauvaises nouvelles affluent au camp du duc. Nancy est reprise, elle dont il avait voulu faire la capitale de son royaume.

Alors, par un hiver de Russie, Charles le Téméraire marche sur la ville qu'il assiège. Tout gèle : hommes, chevaux, viande et vin. Seul le duc ne sent pas le froid. L'ardeur qui le brûle, n'est-ce pas ce feu dont il a ravagé Liège et Dinant, et les villes de la douce France, et les petits villages suisses et les marches sanglantes de son épopée? Au lieu de se retirer sur Luxembourg, citadelle imprenable, regorgeant de soldats et d'argent, il s'obstine dans un siège impossible — la pire des folies n'est-elle pas de n'en point faire?

verts de chaux vive. En 1480, lorsque les corps furent consumés et dissous, on en rassembla les ossements dans un petit édifice construit spécialement à cet effet et sur le lieu même, près du Bec de Greng, où avait eu lieu le plus grand massacre. On appelait ce bâtiment l'Ossuaire des Bourguignons; il portait une inscription :

D. O. M.

Caroli, inclyti et fortissimi Burgundiae Ducis exercitus, Muratum obsidens ab Helvetiis caesus hoc sui monumentum reliquit. 1476.

En 1491, on y attacha un ermite et une fondation pour des messes funèbres.

Pendant plus de trois siècles, l'ossuaire fut conservé comme un vivant souvenir de la bravoure des Suisses et les habitants du pays faisaient avec orgueil admirer aux étrangers, sur ces ossements blanchis, la trace des grands coups d'épée de leurs pères.

Alors que les besoins d'argent du Directoire faisaient inaugurer à l'extérieur une politique envahissante et oppressive, une armée française — la 75^e demi-brigade — de passage par la Suisse, à une époque où l'instruction n'était pas encore obligatoire, crut voir, dans ce monument, une insulte à la gloire de la France! Ne pouvant réussir à le brûler, elle obtint d'un fanatique l'ordre de le démolir et d'en disperser les os, le 5 mars 1798. Le *Moniteur officiel du Directoire* — dont la rédaction était certainement confiée à des historiens de qualité — annonça glorieusement que la destruction de l'ossuaire avait eu lieu le jour même de l'anniversaire de la bataille!!

(1) Discours de Charles de Bourgogne.

On lui annonce l'arrivée des Suisses : il taxe le messager d'imposture. Et pourtant déjà, dans l'air glacé retentissent les sons connus : « le cor mugissant d'Unterwalden, l'aigre cornet d'Uri » — l'appel de deux défaites.

Alors seulement il quitte la tente où depuis plusieurs jours il reste enfermé. Comme il saisit son casque, le cimier tombe à terre. « *Hoc est signum Dei*, dit-il. Il se rappelle la parole de Sénèque : « Tous les jours vont à la mort, le dernier y arrive. » Et déjà il est mort. Son regard cherche autour de lui les grandes forces qui devraient l'entourer. Et partout il ne voit que joues creuses, visages amaigris aux yeux brillant de fièvre. Ils ne sont plus que quelques-uns. D'aucuns sont morts de froid, d'autres de peur; les traîtres ont fui. Il pourrait les compter, ceux qui lui sont, malgré tout, demeurés fidèles, ceux dont les noms plus tard s'inscriront dans la Geste (1). Il les regarde comme si demain il ne devait plus les voir; il les regarde et il se tait.

La parole a-t-elle jamais servi de communication entre les êtres? « Dès que nous avons vraiment quelque chose à nous dire, il ne nous reste plus qu'à nous taire. »

Charles baisse la tête. Il songe à la loi de la vie. Amour, naissance et puis la mort. Rien de grand ne se fait hors le sang. Il songe au Christ qui a pris humaine figure pour nous mieux faire comprendre la règle sévère et nous indiquer la nécessité du sacrifice du précurseur; c'est dans le sang que nous transmettons notre visage, nos aspirations, nos vertus; c'est dans le sang que le précurseur léguera son génial dessein. Charles alors relève la tête : Dieu, de ses mains de lumière, lui a indiqué la route qu'il doit suivre et une grande paix entre en lui.

Il revêtira donc sa noire armure damasquinée d'or et, tout debout sur ses étriers, entrant dans l'Histoire, il lancera son cheval moreau contre les Suisses, au franc visage de mercenaires, et aussi contre les Italiens, au sourire cruel, que le fourbe Campo-Basso a rendus complices de sa trahison. Il combattra, perdant la vie par trois blessures; il combattra au delà de la limite même des forces humaines. Ce n'est plus lui déjà, mais son bras, fatigué de frapper, mais qui frappé encore...

Et cette triste journée d'hiver se fait plus lugubre encore, et la neige qui tombe à gros flocons obscurcit l'horizon à force de le blanchir.

Le duc est mort, le duc est mort.

Des jours entiers on cherchera sa mortelle dépouille. C'est un page de la Maison des Colonna qui la découvre près d'un étang glacé.

Son corps, entièrement nu, était à moitié dévoré par les chiens et les loups. Il n'avait qu'un anneau au doigt.

N'était-ce pas celui-là même dont il avait parlé aux Etats Généraux de Salins, lorsqu'il leur avait représenté les Romains sacrifiant tous leurs biens au salut de la Cité et ne gardant au doigt que ce symbole de leur attachement à la Patrie.

Ainsi donc, Charles de Bourgogne, ton trépas est pour nous un enseignement de plus.

De tous les grands biens de ce monde, tu n'as rien conservé dans la mort, pas même le tardif hommage qu'ils comportent; si la vie est un passage où Dieu nous juge, ce sera ton lot de comparaître devant Lui avec ce seul anneau, image de ton dévouement sans limites, jusqu'au martyre, à la Nation que tu as voulu créer.

A Nancy, quelques dalles (2) et, à Bruges, tes mains jointes

(1) Il y avait là le fidèle Galéotto, Philippe de Croy, comte de Chimay, Rubempré, Pierre de Crépienel, Contal, Josse de Lalaing et Olivier de la Marche.

(2) Après la bataille, le corps de Charles le Téméraire fut transporté à Nancy, dans l'hôtel d'un riche bourgeois de la ville, Georges Marqueiz. Il y resta exposé trois jours et trois nuits, toute personne étant admise à lui rendre un dernier hommage, — on le voit, cette tradition est ancienne

en une perpétuelle prière nous rappellent ta douloureuse aventure. Et certains soirs nous vient l'âpre désir de refaire les étapes parcourues, nostalgie sans remède d'une Belgique impériale.

* * *

Lorsque le voyageur pénètre dans l'église Notre-Dame pour accomplir un pieux pèlerinage au mausolée du duc Charles, il entre dans cette modeste chapelle où le père et la fille dorment aujourd'hui côte à côte.

Ah! la fin tragique de ces grands conquérants écrasés sous le poids de trop vastes entreprises!

César, succombant sous les coups de son fils pour avoir compris que l'empire romain ne pouvait plus être gouverné au profit exclusif d'une oligarchie patricienne insatiable; Bonaparte, agonisant sur un roc abrupt battu par les flots et dont la vie n'était plus qu'une suite de discussions d'ordre mineur avec un géolier imbécile, seraient-ils des vaincus de la vie? Non, ce sont bien des vainqueurs car ce ne sont point les hommes, mais leurs idées qui triomphent.

Et Charles de Bourgogne, lui non plus, n'est pas un vaincu, c'est un vainqueur; sa victoire, c'est d'avoir préparé l'avènement de Charles-Quint. Pourquoi faudra-t-il toutefois que le fils de ce Flamand, qui fut tant aimé chez nous n'ait pas compris que son empire ne trouvait sa vigueur que dans nos rudes provinces belgiques?

La Belgique, empire du Milieu, nécessité économique, historique et politique, et qui, malgré ses revers, ses infortunes et ses déchirements intérieurs, a conservé sa symbolique grandeur : Lotharingie diminuée mais toujours vivante, à la croisée des chemins, elle affirme sa nécessité de nation millénaire.

Une grande civilisation y est née.

Saint-Bavon garde aujourd'hui, dans la Cité des Comtes, l'Agneau mystique (1) dont les volets jadis épars ont affirmé en tous pays l'impériale grandeur du génie flamand.

Froissart, après Jean le Bel, poursuit un genre nouveau; l'intérêt de ses chroniques, dont le ton varie suivant les maîtres qui l'occupent, incitera Monstrelet à poursuivre son récit.

Chastellain lui succède; plus partisan encore, il glorifiera « les somptueux personnages du triomphant manoir de Bourgogne »; il mourra assez tôt pour ignorer ses revers que Molinet nous a décrits.

A cette époque bienheureuse, on ignore les restrictions linguistiques. Aux côtés de ces historiens qui s'expriment en français, Jean Boendaele immortalise le vers thiois dans ses *Brabant-sche Yeesten*, tandis que Ruusbroec, père des lettres flamandes, réfugié dans l'ermitage de Groendael, lance son appel mystique; Gérard de Groote l'entendra, lui dont les sermons enflammés entraînent sur ses pas les Frères de la Vie commune. C'est de leur Congrégation de Windesheim que sortira, triomphant, ce chef-d'œuvre qui n'a pas fini d'étonner les siècles : *L'Imitation de Jésus-Christ*.

Langue française et langue thioise se coudoient sans se combattre, se complètent et fraternisent.

dans la Maison de Belgique. L'endroit où le corps fut posé dans la rue avant de franchir le seuil de l'immeuble fut pavé en pierre noire. En 1853, ce pavement historique fut reconstruit. Il se trouve aujourd'hui sur le trottoir de la Grande-Rue, devant le n° 30.

(1) La peinture en détrempe, idole du Moyen âge, a fait désormais place à la peinture à l'huile, dont les frères Van Eyck, venus des rives de la Meuse, découvrent à Gand le procédé nouveau. Il se trouve aujourd'hui sur la magie dans les villes dorées d'Italie.

Un prince, Frédéric, insoucieux de la dépense, transporte à Urbino un tableau de Jean Van Eyck; un poète, Giovanni Santi, chante en vers immortels le talent du grand peintre; Raphaël naît dans la maison qu'il occupe; quelle constance dans le sacerdoce de l'art!

Lors des grandes fêtes sportives de l'époque (1), les spectacles qui les suivaient, français en pays flamand, thiois en pays wallon, faisaient que nos deux races si intimement unies dans la poursuite d'un intérêt matériel identique entendaient battre le cœur de leur patrie commune.

* * *

C'est pour elle qu'il a prié — la vie n'est-elle pas une longue prière? — c'est pour elle qu'il a combattu, — le conquérant poursuit la paix, la paix pour les enfants de ses sujets, — c'est pour elle qu'il est mort, les armes à la main, dans la plaine lorraine — n'est-ce pas le suprême rachat? — et c'est pourquoi j'ai voulu vous dire comment vécut et mourut Très Haut, Très Puissant et Très Magnanime Prince Charles, duc de Bourgogne, de Lothier, de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg et de Gueldre, Comte de Flandre, d'Artois, de Bourgogne, Palatin de Hainaut, de Hollande, de Zélande, de Namur et de Zutphen, Marquis du Saint-Empire, Seigneur de Frise, de Salins et de Malines (2)...

ANDRÉ MUSSCHE.

En quelques lignes...

Emile Francqui

Après Pirenne, Francqui : la génération léopoldienne s'en va! Comme l'historien de la patrie Belgique, il avait vraiment grande allure celui qu'un vain peuple considérerait plutôt comme un roi de la banque. Emile Francqui, tout au long d'une carrière qui fut une activité de chaque instant, n'a cessé de donner la mesure d'un robuste courage et d'un bon sens solide comme le roc.

Il faut rappeler, en ces heures où les problèmes coloniaux se posent à l'Europe angoissée dans toute leur actualité tragique, la part que Francqui sous l'épaulette prit à la conquête de notre Congo. Car si la diplomatie de Léopold II sut triompher, au Congrès de Berlin, des convoitises rivales, il n'en est pas moins vrai que, sur la terre africaine, les Arabes trafiquants ne se rendaient que devant la force. On a pu reprocher à Francqui son bras de fer. Il n'était peut-être pas de l'école de Lyautey. Mais les esclavagistes ne sont pas ces grands seigneurs de Marrakech et autres lieux. Les pacifolâtres qui voudraient amener le Négus à composition à force de salamalecs et par la vertu du seul *Covenant* feraient bien de méditer la leçon de Francqui et de son maître Léopold II.

Puis, ce furent les années héroïques d'Extrême-Orient. La Belgique envoyait ses ingénieurs construire des voies ferrées, jeter des ponts, ouvrir des routes, fonder avec des capitaux, de la sueur et la foi en l'avenir nos comptoirs par le vaste monde. Comme il avait été soldat, Francqui se révéla pionnier. Et ceux qui, depuis, l'ont jugé avec quelque rancœur, jaloux qu'ils étaient de ses millions et de son titre d'Excellence, oublient trop souvent que le *self-made-man* a dû créer de rien sa fortune et sa réputation.

La guerre est une grande mangeuse d'hommes. Mais elle suscite aussi des vocations. Francqui, aux jours sombres de l'occupation

allemande, prit sur lui la tâche écrasante de ravitailler le pays, c'est-à-dire, en somme, de forger le moral de la population civile. « Pourvu qu'ils tiennent! » disaient volontiers les soldats sur le front. « Ils », c'étaient les civils, demeurés au foyer. En Belgique les privations de toutes sortes auraient pu engendrer un état d'esprit voisin de la désespérance, ouvrir la voie à tous les abandons, à tous les reniements. Parce qu'il fut un des organisateurs de la résistance civique, Emile Francqui a bien mérité de son pays.

Le mécène

Quand, au lendemain de la victoire et de la paix, dans une Belgique débarrassée des hordes grises, Francqui et Hoover eurent l'idée de consacrer le reliquat des sommes que détenaient le Comité National et la C. R. B. au relèvement de la science belge, ils inauguraient, dans un pays que l'on croyait voué à toutes les incompréhensions de la Béotie, une politique de mécénat, politique neuve et combien hardie! Tout était à refaire. Les villages des Flandres saignaient par toutes les blessures de leurs toits crevés, de leurs pignons en ruines. Nos usines, vidées par les barbares conscients, réclamaient un prompt secours. Il fallait tout restaurer. La science pouvait attendre.

La science n'eut pas à attendre. Et ce fut un miracle que les Belges sentissent, grâce à l'initiative d'Emile Francqui, qu'il y a d'autres plaies que les plaies d'argent.

On ne redira jamais assez ce que la *Fondation Universitaire* et le *Fonds national de la Recherche scientifique* doivent à Francqui. Les malins — ceux aussi qui ne savent que baver — se gaussaient volontiers (c'est une vérité pénible à dire, mais il faut la dire) de ce mécénat. A les entendre, un financier n'aurait nulle excuse à siéger dans les conseils académiques. Comme si la spécialisation en matière de linguistique ou de physiologie créait des droits spéciaux et donnait des lumières non pareilles. En réalité, Francqui, le plus modeste des hommes, le plus taciturne aussi, ne faisait pas seulement office, dans les réunions des grandes Commissions, de soliveau plaqué d'or. D'authentiques savants, comme Pirenne par exemple, aimaient à demander son avis, se faisaient une joie de le suivre. C'est que la méthode n'est pas tellement différente qui permet de conquérir une colonie, de résoudre une question scientifique. Le savant Cosinus est un personnage tout juste bon à dilater la rate des jeunes lecteurs qui s'ébaubissent de ses aventures. Francqui donnait aux chercheurs de chez nous, non seulement des facilités de travail, mais aussi l'exemple de la continuité dans l'effort et de la clarté dans les desseins.

Il meurt quelques jours après le premier titulaire du Prix qui porte son nom et qui suffirait à immortaliser sa mémoire. Tous les Belges conscients de la gravité de l'heure garderont un souvenir ému à ce mécène qui sut faire de sa fortune le plus noble usage et qui, dans un siècle livré aux batailles de l'or, du pétrole, des marchés mondiaux, trouvait le temps, chaque fois qu'il le fallait, de venir s'asseoir à une table de conseil d'administration où il n'était question que de science pure.

L'homme

Henri Pirenne avait sa légende. On a rappelé, dans cette *Revue*, l'aventure d'Oxford et des deux pleins pots de bière à tuer Gambrinus. Emile Francqui aura la sienne.

On parlera longtemps de son petit chapeau. Ce chapeau melon, de forme assez bizarre, ne le quittait jamais. Comme s'il eût redouté par-dessus tout les courants d'air, Francqui ne le laissait pas au vestiaire, l'emportant même, dit-on, dans les conseils

(1) C'étaient de grands concours de tir à l'arc.

(2) Inscription figurant sur le mausolée du duc Charles à l'église Notre-Dame à Bruges.

de la Couronne. Et les anecdotes racontent que ce petit chapeau avait des allures d'augure. A la façon dont il était posé sur le bord de la table, à côté du maroquin ministériel, on pouvait deviner si le temps était à la bonace ou à la tempête. Et quand il voulait signifier qu'une discussion avait assez duré, qu'il était prêt, pour sa part, à jeter dans la balance le poids de sa démission, Francqui, d'un geste péremptoire, se coiffait du fameux chapeau.

On dira aussi les délassés de gentleman-farmer de ce capitaine de finances. Dans sa propriété d'Overysse, où il s'est éteint, Francqui entretenait une admirable ferme modèle. Le roi des étables était un verrat de plusieurs centaines de kilos. Un de ces cochons comme on n'en peut faire qu'en Amérique. C'est en Amérique, d'ailleurs, que Francqui avait eu l'occasion de l'admirer. Il avait manifesté si haut cette admiration que son hôte, sans rien lui dire, se fit un devoir et un plaisir d'envoyer la superbe bête en Europe. La traversée fut toute une aventure. Enfin, le verrat débarqua sans encombre à Anvers, d'où on l'expédia vers Overysse. Francqui en était très fier. Et il ne manquait pas de le montrer aux visiteurs — quelques rares amis — que ce grand laborieux accueillait dans sa solitude campagnarde.

L'homme, sous des airs bourrus, était bon, de cette bonté directe qui ne s'embarrasse pas de discours, de formules. Tant de jeunes gens pourraient en témoigner? Et leur voix couvrirait les vociférations de ceux-là — des jeunes catholiques, hélas! — qui, dans des réunions publiques, n'ont pas hésité à jeter en pâture à la foule imbécile et mauvaise « Francqui-le-Gangster ».

Le sabre de l'académicien

Bientôt Claude Farrère sera reçu sous la Coupole. Et déjà les amis et admirateurs du nouvel académicien se sont cotisés pour lui faire forger et ciseler une somptueuse épée académique. Vous avez lu les détails de la cérémonie dans les journaux. On s'est accolé. Il y a eu des effusions de champagne, d'émotions et d'allocutions.

Grande innovation! Cette fois l'épée, dont le modèle a été fixé par je ne sais quel décret de messidor, sous le Premier Consul, est un sabre d'abordage. C'est une allusion à la carrière de Claude Farrère. N'est-ce pas dans la mer qu'il a pêché — je n'ose pas dire à la ligne — toutes ses histoires glorieuses et fructueuses, et son habit persillé? Evidemment, un marin serait ridicule avec une épée de sous-préfet. Il faut que le glaive des harangues s'adapte aux situations.

Mais alors, que devient le décret du Premier Consul? Si l'épée est transformée en sabre pour un marin, se changera-t-elle en goupillon pour Mgr Baudrillart, en pinceau pour un peintre comme Besnard, en lancette pour le médecin comme Pasteur, en télescope pour l'astronome, en microscope pour le physiologiste comme le duc de Broglie, en grattoir ou en ciseaux pour le directeur de la *Revue*? Et pour M. Marcel Prévost, ex-ingénieur des tabacs, s'il renaissait à l'immortalité avec la nouvelle mode, lui offrirait-on un coupe-cigare?

On voit où mène cette personnification des attributs minerviens. L'allégorie est bonne en soi. Mais il ne faut pas la pousser trop loin. Et puis, se sert-on encore du sabre d'abordage dans les batailles navales? Ceci nous remène au temps de Jean Bart. Les cuirassés, ces Léviathans, sont à la merci d'une insidieuse torpille. Pour couler un sabot de bois, sous la première République, il fallait des boulets et des boulets. Les matelots héroïques s'accrochaient aux épaves, étreignaient le mât où flottait le drapeau tricolore et hurlaient *la Marseillaise*. Avec la marine en acier,

ces prouesses sont impossibles. Le petit sous-marin envoie au fond de l'eau en un clin d'œil la grande cathédrale de ferraille. On n'a pas le temps de chanter quoi que ce soit, ni de faire de la littérature, ni de poser pour les peintres de batailles navales.

Cadeaux de nocce

On a donné dans *l'Illustration* la liste complète et de larges photographies des cadeaux nuptiaux offerts au duc de Gloucester et à Alice Scott, la nouvelle duchesse. Cela occupe les vitrines, les estrades, les murailles, les parquets d'un hall immense.

Que feront de tout cela les jeunes époux? Où suspendront-ils ces marines plus azurées-les unes que les autres, ces tempêtes avec des mouettes, ces natures mortes, ces bouquets épanouis à l'aquarelle par de vieilles demoiselles ponctuelles? Où fourreront-ils tous ces vases de cristal? Il en est de ronds comme des bocaux de poissons rouges, d'élanés à col étroit comme le pot où la cigogne fourra la pitance du renard, de larges et de plats comme les lacs.

Et les services à cocktail! Il y en a, paraît-il, trois ou quatre cents. Et les ongliers, les stylos, les pendulettes-réveille?

Les illustres époux vont-ils déménager leur château historique pour loger tout cette clinquaille? Ils pourraient la liquider à quelque soldeur qui la remettrait en vitrine pour d'autres fiançailles princières. Dans notre monde bourgeois, certains cadeaux courent comme le furet, du marchand chez la promise, de l'accordée chez le marchand.

La coutume d'offrir quelque chose à un couple qui se met en ménage est vieille comme le monde. Ainsi le serpent fit cadeau à Eve d'une pomme qu'elle offrit à croquer à son mari et dont nous avons tous, encore, le pépin sur l'estomac.

On comprend que les amis aident à meubler le nid. C'est ce qui se passe dans nos campagnes où l'on offre des meubles, une armoire un service à café, la soupière, des plats. Mais cela est trop réaliste pour les bourgeois. Il faut épater la galerie. Alors c'est la séquelle des objets inutiles et des bronzes d'art : *Sentier fleuri*; *Jeanne d'Arc*, *la Vénus de Milo*, *Napoléon*, toute la ménagerie de Barye et de ses disciples. Quelques paires de draps, du linge de table, damassé et solide, un fourneau de cuisine bien moderne, une baignoire feraient beaucoup mieux l'affaire des tourtereaux que tous ces bibelots encombrants. Mais voilà, c'est d'ordinaire une lutte d'extravagances entre les amis! Il vaudrait mieux demander aux conjoints : « Qu'est-ce qui vous ferait plaisir? *Un tigre blessé par un boa* tout en bronze ou un poste de T. S. F. ? »

Vrais et faux bijoux

A Addis-Abeba, on a cambriolé à la dynamite le tombeau de Ménélik. Ce mausolée était à la fois un cer veuil et un coffre-fort. Avec le cadavre du Négus, il recélait un trésor. Selon les reporters, le magot mortuaire comprenait : huit milliards de thalers, quarante million de francs, des lingots d'or, d'argent, de platine, d'une valeur incalculable.

Les émeraudes de chez Ma Tante, à Orléans, étaient aussi inestimables. On en mettait au clou, dans la ville de la Pucelle, des douzaines et des douzaines, grosses comme des œufs de dinde.

On a discuté, on a pataugé tout une interminable audience sur ces émeraudes fascinantes. Etaient-elles vraies? N'étaient-ce que culs de bouteille?

Le président s'est montré très pointilleux envers le déplorable appréciateur du clou d'Orléans? Je suis étonné que son défenseur n'ait pas tiré de son doigt une bague ornée d'une émeraude

large comme une tortue de mer. Il l'eût fourrée sous le nez présidentiel, et respectueusement il lui aurait demandé : « Est-ce du vrai? Est-ce du toc? »

Sur nos boulevards, nous avons des vitrines pleines de fausses perles, de faux bijoux. J'ai beau écarquiller les yeux, je suis incapable de discerner le diamant véritable de l'imitation, la perle de culture de celle que les plongeurs vont ravir, malgré les requins, au fond de la mer, l'émeraude naturelle, de la synthétique. Dans le monde, ces bijoux de diadème, ces fils de perles me paraissent vrais ou suspects selon la fortune de la personne qui les porte. Je ne donnerais pas quatre sous de la broche d'une soubrette, qui éblouit comme une enseigne lumineuse. Mais je donnerais, si j'ose dire, vingt mille francs de la bague de la douairière. En quoi j'aurais peut-être tort. Car la douairière a peut-être lavé ses joyeux de famille pour jouer à la Bourse, et porte du simili. Tandis que la broche de la chambrière lui a peut-être été offerte par son fiancé, chômeur, qui réussit de fructueux cambriolages.

La morale de toutes ces immoralités, c'est qu'en matière de pierres, de perles, de diamants, la foi fait tout. Qui vous dit que le Régent n'est pas un bouchon de carafe?

Où ai-je lu que l'émeraude préserve de l'épilepsie et résiste au venin? Si cette pierre possède de telles qualités alchimiques, le procureur général de l'affaire Stavisky devrait bien porter une émeraude au doigt durant son réquisitoire. Mais pas une émeraude d'Orléans; une vraie, s'il y en a!

Couleurs nuisibles

Encore une révolution! Aux Etats-Unis se tient un championnat de billard. Alternent, à ces assises des trois bandes et des boules d'ivoire, la technique et la pratique. Entre deux carambolages, on écoute des conférences. Un certain docteur Faber-Bivren, expert en chromologie, — la science des couleurs, — a dénoncé les méfaits du vert, réservé jusqu'ici à l'habillement des billards.

« Longtemps, a-t-il expliqué, on a cru que la couleur verte ne fatiguait pas les yeux. C'est le contraire. Elle prolonge les images dans la rétine. La teinture qui donne le vert est, la plupart du temps, à base d'oxyde de cuivre et d'arsenic. A bas le vert! Déchirez les tapis des billards revêtus de cette couleur insidieuse, et remplacez-les par des tapis rouges. Car c'est cette couleur cardinalice qui est la plus salutaire pour l'homme. »

Cette déclaration n'a l'air de rien. Pourtant quel tintouin elle va soulever dans le monde des cafés et des administrations, si elle est prise au sérieux! L'habit des académiciens est vert. Verts les antichambres ministérielles, les prétoires de la justice de paix, de la correctionnelle, les fauteuils de la Cour d'assises, les abat-jour des lampes, le garde-vue de l'aveugle du Pont des Arts.

Jusqu'ici le vert passait pour la couleur de l'espérance. C'était celle de la nature. Point d'idylle sans un peu de verdure! A toutes les autres couleurs les Turcs préfèrent, dit-on, le vert, parce que, selon leurs théologiens, c'était la couleur favorite de Mahomet. Aussi ses descendants ont-ils seuls, dans la Turquie, le droit de porter le turban vert.

On dit : « Prendre quelqu'un sans vert », c'est-à-dire au dépourvu. C'est que, au début du printemps, on se promenait avec une branche de verdure. Qui n'avait pas le persil au doigt payait un gage. Faudra-t-il changer les abat-jour, les fauteuils, les billards, l'uniforme de l'immortalité, remplacer tout ce vert par du rouge? Déjà les Quarante n'avaient pas très bonne grâce en lézards. Seront-ils plus séduisants en écrevisses?

Qui nous dit que cette communication du savant professeur Faber-Bivren n'est pas une affaire de publicité? Il doit y avoir, par là-bas, un astucieux marchand d'étoffe rouge qui, sans doute, avait beaucoup compté sur l'écarlate pour la saison. Et on ne sait pourquoi les dames ont donné dans le « jaune serin », dans « les prunes de monsieur », dans « la puce en colère ». Et il aura embauché ce docteur pour prêcher la croisade contre le vert.

Tricentenaire des Antilles

C'est une commémoration qui a un parfum d'épices et la couleur des madras, des foulards et des perroquets. On revient bien plus à une page de merveilleux exotisme qu'à l'histoire coloniale. Et cela remonte même moins haut qu'aux Caraïbes, qui étaient rouges parce qu'ils s'enduisaient le corps de teinture de roucou et qui ont inventé ces délicieux instruments de repos que sont les hamaes.

Uncle Tom's Cabine est encore associé aux pires désespoirs de notre enfance. Et le nom de Saint-Domingue sonne dans nos premiers souvenirs littéraires comme le glas de la vertueuse Virginie. Nous avons eu un âge où Bernardin de Saint-Pierre ne nous a point paru démodé. Nous avons, un soir, à cause de lui, rêvé de promener nos chagrins jeunes et romantiques dans le pays des lucioles, des oiseaux de feu et des mers chaudes.

L'impératrice Joséphine vint de là-bas. Une négresse lui avait prédit qu'elle serait plus que reine. Et son histoire à la fois extraordinaire et enchantée fait penser aux romances caressantes qui bercent le cœur avec les mots zézayants du parler créole. On pense aux touchantes chansons que Marceline Desbordes-Valmore met dans la bouche des nègres allongés devant leurs cabanes, sous les cocotiers. On se laisse transporter par les vers de Daniel Thaly :

*Et tandis que le soir traîne son ombre grise
Sur la mer caraïbe aux magiques splendeurs...*

Mais pour trouver les récifs de corail, les fleurs miraculeuses et les exploits des conquistadors, on ouvre les *Trophées* de José-Maria de Hérédia. Sa fille, Gérard d'Houville, a raconté, dans un roman délicieux, la vie de l'enfant créole parmi les beautés du Cuba.

Ce serait une erreur de voir dans toute la littérature des îles un genre romantique et faux. Les Antillais sont sentimentaux et caressants. Ils s'expriment constamment dans des romances et dans des mélodies. Comme leur cœur est très riche, on a pu les amener à une pratique très fervente de la religion. Au pays des Tropiques, la Vierge est reine; et ce culte de la Femme entre toutes les femmes correspond, chez cette race très fine, à un tempérament poétique, affectueux et particulièrement touchant.

Poésie de l'imprécision

C'est, paraît-il, ce qui charme le plus les poètes qui visitent la Chine. Ils se gardent bien, eux, de faire des statistiques. Sont-ils quatre cents millions, cinq cents ou davantage? Ils l'ignorent. « Quand il y en a beaucoup, disent-ils, ce n'est pas la peine de compter : mais si l'on n'a que trois grains de riz, alors il faut les surveiller précieusement. »

Une romancière française est allée là-bas, et elle a voulu savoir combien il y avait à peu près de journaux en Chine. « Il y en a trop, lui a-t-on répondu, et ce n'est pas nécessaire de les dénombrer! »

Le temps n'est plus où l'on affichait les nouvelles sur de grandes pancartes que l'on promenait par les rues et que les

lettrés déchiffraient à l'usage des ignorants. Les feuilles satiriques sont les plus achalandées. Les plus riches aussi; car nombreux sont les Chinois qui paient la forte somme pour n'y point figurer. Il n'y a guère, en Chine, de journaux français. La plupart sont rédigés en anglais, en russe, voire en allemand.

Pas plus les rédacteurs que les lecteurs ne recherchent la concision qui, en Europe, représente la qualité essentielle du bon journaliste. L'interview d'une personnalité étrangère ne dure pas moins d'une semaine. On remonte à ses plus lointaines origines et on fouille ses plus secrètes pensées.

Mais le respect du journal — et, en général, de tout ce qui est imprimé — est très grand. Les Chinois s'offusqueraient certainement des usages irrévérencieux que nous faisons de nos quotidiens après lecture. Les recommandations de Confucius ont encore force de loi. : « Ne pas détruire une lettre est le chemin de la considération... Celui qui a ramassé un millier de caractères allonge sa vie d'un an. » Aussi, le plus rustre, le plus pauvre des Célestes se précipitera pour ramasser sur le sol un papier couvert d'écriture; et, s'il ne le conserve pas, il le brûle, de crainte qu'il ne soit profané. Cette vénération du papier imprimé va si loin que les livres sont reliés de telle sorte qu'on ne doive pas couper les pages; car il est défendu de déchirer ou d'inciser un texte écrit.

Tapisseries à rébus

On dit que le calembour est la fiente de l'esprit. En tout cas, l'à-peu-près est un divertissement fort goûté dans les textes et œuvres d'art du Moyen âge et de la Renaissance. Les copistes se faisaient un malin plaisir de dissimuler, dans ce qu'on appelait un « engin », le nom de l'auteur ou le titre du livre. Et nous savons que le rébus, en dépit des sarcasmes de Tabourot et de Rabelais, n'a pas cessé de fleurir sur les reliures, au bas des lettres, à la fin d'une pièce de vers.

Sur les tapisseries, également, M. Jean Porcher a signalé, au Musée des Arts décoratifs, une tapisserie française qui date des environs de 1530 et dont le détail se laisse déchiffrer par l'artifice du rébus.

Il s'agissait de commenter des vers de mirliton où interviennent la Foi, les travaux, l'Espérance. La Foi, c'est la poignée de mains qu'échangent Dieu assis sur son nuage et le fidèle assis dans son fauteuil. Les travaux : on voit un homme dont le pied droit est attaché à un « travail » (comme en ont les maréchaux ferrants); et comme il est aussi question de « peines », le pied gauche de ce travailleur repose sur des plumes ou « penes »! Reste l'Espérance : le personnage la tient de la main gauche (*Spes mea Deus*) : « j'ai sphère »!

Et l'on trouverait, de part et d'autre de la composition centrale, d'autres symboles pareillement forcés : par exemple, le passereau dont le nom doit signifier la Passion.

Comme on le voit, Rabelais n'avait pas tort lorsque, au XIX^e chapitre de *Gargantua*, il accablait de son mépris les « transporteurs de noms » qui sont un peu les ancêtres de nos calembourriers impénitents.

Du rôle imprévu des graveurs anversois

L'image mariale la plus répandue fut celle de la *Madone de Séville*, vulgarisée notamment par une gravure de l'Anversois Wierix. Cette estampe fut copiée en 1597 « au Séminaire du Japon » à Arima et le P. Ricci introduisit en 1606 cette imitation dans l'illustration d'un recueil de « plaques d'encre de Chine ».

Mais il fallait de grands répertoires illustrés : les huit in-folio de la *Bible polyglotte* de chez Plantin, 1573, avec les planches de Van der Heyden, P. Huys, Wierix, etc., avaient été portés au Grand Mogol dès 1580, mais le P. Ricci n'en obtint un exemplaire pour la Chine qu'en 1604.

Le recueil le plus efficace fut celui du jésuite Nadal (Hieronymus Natalis) : *Evangelicae historiae imagines...*, suite de 153 compositions exécutées par le peintre romain Bernard Passari d'après le plan de Natalis (originaux à la Bibliothèque royale de Bruxelles), mais gravées à Anvers par les trois frères Wierix, Jean et Adrien Collaert et Charles de Mallery. Cette suite fut d'abord publiée sans texte à Anvers en 1593, et l'année suivante avec le texte de Natalis, à Anvers encore, chez Nutius, sous le titre nouveau : *Adnotationes et Meditationes in Evangelia...*, puis ainsi retirée en 1595, 1607 et 1647, chez Moretus. « Ce livre, écrivait le P. Ricci en 1605, est plus utile même que la Bible (polyglotte); car il nous aide à expliquer, bien plus, à mettre devant les yeux ce que, parfois, nous ne parvenons pas à expliquer au moyen de paroles. »

LIRE DANS NOS PROCHAINS NUMÉROS :

Le Bolchevisme dans l'histoire de Russie, par le comte GONZAGUE DE REYNOLD, professeur aux Universités de Berne et de Fribourg.

Méthodes théologiques d'hier et d'aujourd'hui et La Théologie moderne et contemporaine, par RENÉ DRAGUET, professeur à l'Université de Louvain.

Réflexions sur le chômage, par MAURICE DEFOURNY, professeur à l'Université de Louvain.

Abstraction révolutionnaire et Réalisme catholique, par AUGUSTIN COCHIN.

Alexandre le Grand, par JACQUES BENOIST-MÉCHIN.

Lettres d'Eve Lavallière, présentées par FRANÇOIS MAURIAC.

Le Coup de force de 1660, d'Adrien de Meeûs, par FERNAND DESONAY, professeur à l'Université de Liège.

Du nouveau sur Van Helmont, par MARCEL DE CORTE, professeur à l'Université de Liège.

La suite des articles du R. P. CLAEYS-BOUUAERT, S. J., sur **L'Eglise**.

Les nouveaux abonnés pour 1936 recevront la *Revue* à titre gracieux jusqu'au 1^{er} janvier prochain.

Tout abonné nouveau pour 1936 recevra, à titre de prime, UN SIÈCLE D'ENSEIGNEMENT LIBRE, grand in-folio, 700 pages, 1,000 gravures, le magnifique ouvrage illustré et relié, édité par la « *Revue catholique des idées et des faits* », à la gloire de l'enseignement catholique en Belgique.

Pour ou contre Dieu?

Sous ce titre, qui certes ne sera pas sans intriguer certaines personnes, vient de s'ouvrir, 19, rue du Marteau, à Bruxelles, une exposition pleine d'intérêt. Son but est d'attirer l'attention du grand public sur le péril que fait courir à la civilisation et à la paix sociale la propagande organisée, dans le monde entier, par les adeptes de l'Internationale communiste contre l'esprit religieux et contre l'idée même de Dieu.

Est-il besoin d'insister sur les dangers de pareille propagande? La négation de l'existence de Dieu a toujours été considérée comme une menace pour la civilisation et pour la structure même de la société. Déjà, dans les siècles passés, alors que l'athéisme n'était que le triste apanage de quelques esprits forts, de quelques libertins, recrutés le plus souvent, hélas! dans les hautes classes sociales, le péril que leurs théories faisaient courir à la société avait déjà frappé les bons esprits. Même Locke, ce médecin-philosophe anglais qui, par ses deux fameux ouvrages le *Traité sur le Gouvernement*, paru en 1689, et les *Lettres sur la Tolérance*, publiées en 1690, allait se faire le protagoniste des idées nouvelles appelées à bouleverser la structure politique et religieuse du monde, se montrait impitoyable à l'égard des athées. Il estimait qu'en niant Dieu « ils n'ont les seuls principes qui rendent possibles les relations entre les hommes » et que, par conséquent, ils devaient être exclus du bénéfice de la tolérance.

Ce péril, que dénonçait déjà Locke, alors que l'athéisme n'avait pour adeptes qu'une poignée d'hommes sans influence directe sur les masses, est devenu bien plus angoissant lorsque l'on voit un des pays les plus vastes et les plus peuplés du monde se faire le champion de cette doctrine délétère et l'utiliser précisément pour saper les bases de la structure sociale sur laquelle repose la civilisation.

* * *

Pour l'athéisme militant de Moscou, la propagande anti-religieuse, propagande qui s'attaque à toutes les religions quelles qu'elles soient, et l'abolition de l'idée de Dieu paraissent le moyen le plus sûr de détruire la paix sociale et d'établir sur les ruines de celle-ci le règne de la doctrine marxiste.

Point n'est besoin d'insister sur les déclarations des grands pontifes du communisme; elles sont assez claires par elles-mêmes. « La religion est l'opium du peuple » enseignait déjà Karl Marx, le père de la première Internationale. Lenine proclamait plus tard : « Il faut combattre la religion, c'est l'a b c de tout marxisme. » Et aujourd'hui le camarade Yaroslavsky, président de l'*Union des Sans-Dieu militants*, allant plus loin encore, n'hésite pas à affirmer qu'il faut « détruire toute conception religieuse ».

Toutes les religions sont ainsi menacées par le même péril. Une vague d'athéisme, partie de Moscou, déferle sur le monde entier, déchaîne ou prépare une persécution violente, sanguinaire même, contre toutes les croyances, contre tous les dogmes, contre toute discipline morale basée sur la croyance en la divinité.

Il n'y a pas à se dissimuler l'importance croissante de cette effroyable menace : un pays représentant la sixième partie du monde habité est soumis depuis dix-huit ans à la dictature d'un pouvoir qui poursuit ouvertement la destruction de toute religion; toutes les ressources de cet immense territoire sont à la disposition de ce pouvoir, dont l'action antireligieuse s'étend

sur le monde entier; de la Russie comme du Mexique, soumis à cette dictature des Sans-Dieu, s'élèvent les cris de détresse des croyants en butte à une abominable persécution, le sang des martyrs coule dans l'ancien comme dans le nouveau monde, et loin de s'atténuer, le péril s'aggrave du fait des sympathies et de l'aide que le gouvernement antireligieux des Soviets trouve dans d'autres pays et du fait que la crise économique, en se prolongeant dans le monde entier, augmente le nombre des malheureux et des mécontents prêts à tenter les pires aventures sur le terrain économique et social.

* * *

Constatant les progrès effrayants de ce mouvement antireligieux, un certain nombre de personnalités catholiques, protestantes et orthodoxes, appartenant aux principaux pays, se réunirent à Genève, en octobre 1933, et fondèrent la Commission internationale *Pro Deo* dans le double but de développer l'action de secours en faveur des persécutés et d'organiser la lutte contre l'action universelle des Sans-Dieu.

Cette Commission, « dont les membres n'engagent en aucune manière les organisations dont ils font partie, ni leurs Eglises, qu'ils désirent servir de toutes leurs forces pour la gloire de Dieu », se réunit une seconde fois à Genève en janvier 1934 et décida que le meilleur moyen d'attirer l'attention publique consistait à organiser une exposition dans laquelle, au moyen de documents irréfutables empruntés à la propagande même des Sans-Dieu, on montrerait toute la gravité du péril.

Cette exposition eut le plus grand succès dans les milieux chrétiens de Genève et l'intérêt qu'elle suscita la fit réclamer dans d'autres villes de la Confédération helvétique ainsi qu'à l'étranger. Plusieurs expositions furent ainsi organisées en Suisse, en Yougoslavie, à Paris, à Londres, à Strasbourg, à Dublin, ailleurs encore. Des centaines de milliers de personnes, appartenant à toutes les confessions religieuses et à toutes les classes sociales, les visitèrent et y puisèrent de précieux enseignements. L'action forcément temporaire de ces expositions se continua par l'organisation dans plusieurs pays d'une Commission permanente *Pro Deo*, destinée à appuyer sur le terrain national l'œuvre de la Commission internationale de Genève.

C'est semblable exposition, moyen excellent pour éveiller les consciences et mobiliser les croyants en vue d'une lutte décisive contre l'athéisme militant des Sans-Dieu, qui a ouvert ses portes à Bruxelles. Ici, comme à Genève et ailleurs, toutes les confessions religieuses ont été invitées à y participer; protestants et orthodoxes y ont donné leur adhésion et se sont fait représenter au sein du comité organisateur à côté des personnalités les plus représentatives de l'esprit catholique. Toute préoccupation d'ordre politique ou économique a été soigneusement écartée; le groupement des forces de tous ceux qui croient en Dieu contre l'assaut de ceux qui veulent arracher aux masses tout sentiment religieux a été la seule préoccupation des organisateurs de cette exposition. C'est le but ainsi poursuivi qui explique le titre : « Pour ou contre Dieu? »

* * *

Cette exposition est organisée sur un plan rationnel parfaitement didactique et parlant à la fois aux yeux et à l'intelligence. Une première section, à caractère plus général que les autres, montre la doctrine même du marxisme et les bases de l'organisation communiste. Sous les portraits des grands pontifes : Marx, Lenine et Staline, sont affichés les extraits les plus caractéristiques de leurs œuvres et discours, disposés de façon à montrer combien toute l'exposition explique les résultats de

l'application de leurs théories et comment dans leurs conceptions, la lutte contre l'esprit religieux est, dans notre pays comme ailleurs, la lutte pour le socialisme.

Le schéma de l'organisation de l'Internationale communiste fait voir comment, de Moscou, sont contrôlés les partis communistes dans chaque pays et comment ils reçoivent le mot d'ordre. Ce schéma explique également comment le contrôle des partis politiques communistes est complété par l'action des secrétariats pour la propagande des idées communistes dans tous les domaines, notamment sur le plan religieux par l'*Internationale des Libres Penseurs prolétariens*, libres penseurs qui ne connaissent d'autre liberté que de penser comme l'exige Moscou!

Des documents géographiques font voir la place énorme occupée par la Russie dans le monde et le danger terrible de son influence en Europe comme en Asie.

Parmi les textes mis en vedette dans cette section, il en est un qui retiendra particulièrement l'attention : « Je suis contre la religion, proclame Staline, parce que je suis pour la Science! » Cette déclaration pourrait être placée au-dessus de la liste des savants fusillés en Russie depuis la révolution bolchévique!

* * *

La seconde section est plus spécialement consacrée à la lutte antireligieuse en U. R. S. S. On y voit l'action de l'*Union des Sans-Dieu militants*, qui dirige la lutte comme annexe du *Bureau politique du parti communiste*.

En Russie, où l'Etat est le seul imprimeur et éditeur, la presse tout entière, les journaux et les revues comme les livres, sont imprégnés de l'athéisme officiel, ou sont expressément athées, sans qu'il soit possible de contrebattre cette propagande par des publications inspirées d'un autre esprit. Quelques spécimens de livres et de journaux soviétiques permettront de constater le singulier état d'esprit de ces soi-disant *libres penseurs*! L'on verra aussi, documents à l'appui, comment est organisée la propagande contre toutes les religions par le film, le théâtre, la radio, les conférences et tous autres moyens de publicité. Une série de caricatures dirigées spécialement contre le christianisme, rendu responsable des injustices sociales et du militarisme, retiendra particulièrement l'attention et provoquera une sensation d'écœurement et d'indignation tournant directement contre le but poursuivi par les auteurs de pareilles ignominies. Il suffira de citer un de ces dessins représentant le Christ, accoudé sur des canons et des récipients de gaz asphyxiants et déclarant : « Enfin on m'a représenté selon l'esprit même de la religion! »

Cette même section montre comment la propagande antireligieuse est organisée dans les différents milieux par un secrétariat spécial annexé à chaque *Commissariat du Peuple*, ou ministère, disposition fort adroite qui permet de dire que ce n'est pas le gouvernement comme tel qui fait cette propagande.

C'est ainsi qu'au *Commissariat de l'Instruction publique* un bureau spécial organise la propagande parmi les instituteurs et les élèves, veillant à ce que les cours soient non seulement athées, mais aussi antireligieux. Semblable organisation au *Commissariat de la Justice*, agissant de façon que, bien que la loi garantisse la liberté de religion, les prêtres soient dépouillés de tous leurs droits et ne puissent donner l'enseignement religieux. Une photo du *Congrès des Sans-Dieu*, tenu en 1929, représente, à la place d'honneur, le camarade Lounatcharsky, membre de la Conférence du Désarmement et commissaire de l'Instruction publique. Une série de documents et d'affiches montrent sur le vif la propagande antireligieuse s'exerçant parmi les paysans, les ouvriers, les soldats, les femmes et les enfants et nous initient aux procédés employés pour enlever à la jeunesse tout sentiment religieux.

D'autres documents nous font voir comment cette propagande antireligieuse s'accompagne d'action directe, par la destruction des églises ou par leur transformation en musées antireligieux, en clubs, en cinémas, en garages, etc.

Mention spéciale doit être faite des caricatures particulièrement grossières contre le Pape, caricatures qui ont eu le résultat inattendu de faire connaître à la masse encore croyante des paysans russes la personne du chef suprême de l'Eglise catholique, en le faisant considérer comme une victime de la persécution dont ils souffrent eux-mêmes.

* * *

Les conséquences de l'application des théories marxistes sont exposées dans une troisième section, où l'on voit, par des documents indiscutables, combien sont mensongers les voyages organisés, à la Potemkine, par l'Intertouriste pour les intellectuels et ouvriers de l'Occident. On y trouve de nombreuses photos relatives aux effroyables famines de 1921, 1923 et 1933, aux enfants abandonnés, devenus un fléau pour le pays tout entier, aux camps de concentration, à commencer par l'épouvantable baignoire des îles Solovietsky, aux martyrs catholiques, orthodoxes et protestants, victimes de la persécution la plus sanglante que le monde ait connue depuis Dioclétien.

* * *

Dans la quatrième section on pourra étudier l'organisation de la propagande antireligieuse hors de Russie, propagande faite principalement par l'*Internationale des Libres Penseurs prolétariens*. Le nombre considérable de journaux communistes rédigés dans toutes les langues, journaux dont de nombreux spécimens sont exposés, montre toute l'intensité de cette propagande. La plupart de ces feuilles sont politiques, mais toutes font également de la propagande athée et antireligieuse plus ou moins déclarée d'après les pays et le public à atteindre. L'exposition montrera la méthode suivie dans chaque pays, depuis la Belgique, où elle se fait insidieuse et perfide, spécialement en utilisant le rayonnement du grand port d'Anvers, jusqu'au Mexique, où elle triomphe dans la brutalité et la cruauté d'une persécution sanglante. Mais quelle que soit la méthode suivie, partout communisme et athéisme sont étroitement unis et s'expriment par les mêmes organes.

Qu'on ne se laisse tromper par les manœuvres au moyen desquelles les Soviets s'efforcent d'induire en erreur les pays occidentaux, avec qui ils désirent reprendre les relations politiques et économiques, en faisant croire qu'ils ont mis fin à la persécution et qu'ils s'assagissent au point de vue religieux comme aux autres points de vue.

Mensonge! Les événements les plus récents en U. R. S. S. confirment la volonté inébranlable du gouvernement communiste de poursuivre sa lutte à outrance contre toutes les religions. Il est impossible de discerner aucun signe d'évolution dans ce domaine; les directives officielles antireligieuses restent intransigeantes et agressives; le clergé et les croyants les plus fidèles et les plus actifs continuent à être persécutés; on n'a jamais cessé de détruire les églises, mais une consigne de silence essaie de faire croire à la modération.

Heureusement cette consigne est mal observée et dans le *Sans-Dieu* d'août 1935 un des chefs communistes écrivait :

« Notre athéisme — et par cela il se distingue de l'athéisme bourgeois — est un athéisme militant. Il attaque toutes les forteresses de l'ancien monde ainsi que son idéologie. Il ne

s'agit pas d'une co-existence pacifique avec le clergé, mais d'une lutte implacable contre la religion pour la rééducation des travailleurs qui suivent encore l'Eglise. C'est là notre but! Encore plus d'esprit militant, encore plus d'implacabilité envers la religion! »

* * *

Pour ne pas laisser le visiteur sous l'impression déprimante du spectacle offert par cette offensive communiste des Sans-Dieu, l'exposition de Bruxelles a organisé, et c'est là une innovation, une cinquième section montrant les moyens de résistance mis en œuvre par tous les croyants. Dans cette partie, que nous pouvons appeler constructive, on voit comment les différentes confessions religieuses prouvent leur vitalité sur le plan spirituel comme sur le plan social. On y montre l'effort des orthodoxes hors de Russie; on y trouve représentées les œuvres protestantes d'assistance et de mission; on y constate l'action charitable de l'Armée du Salut; on y voit la vie de l'Eglise catholique exposée, à titre exemplatif, dans quelques aspects de son activité. L'on peut ainsi constater que si l'athéisme militant est destructif de toute paix sociale et de toute civilisation, sans pouvoir les remplacer, comme l'a prouvé son œuvre en U. R. S. S., l'Eglise, par contre, réalise une œuvre sublime : chaque homme, chaque génération, est une pierre vivante dans la grande construction qui a commencé avec le Christ pour ne finir ici-bas qu'avec la fin du monde.

Cette dernière section de l'exposition sera aussi réconfortante qu'auraient pu être déprimantes pour certains esprits timides et craintifs les sections réservées à l'œuvre destructive des Sans-Dieu. L'on verra ainsi combien reste vrai le *non prævalebunt...* de la parole divine, mais l'on comprendra aussi que, s'il ne faut se laisser aller ni à la crainte, ni à l'abattement, on ne doit jamais perdre de vue l'adage : « Aide-toi, le Ciel t'aidera ». Telle sera la grande leçon que la foule remportera d'une visite à l'exposition « Pour ou contre Dieu ? »

Vicomte CH. TERLINDEN,
Professeur à l'Université de Louvain.

Les temps de la confusion

Les intellectuels révolutionnaires ont, en cette dernière saison, adopté une tactique qui, pour efficace qu'elle se révèle, ne semble guère comprise par ceux-là mêmes qui ont la charge de défendre ce qu'elle tend à détruire : elle consiste essentiellement à donner le change sur leurs véritables principes à l'endroit de la patrie, de la culture, voire de la religion, dans le dessein d'attirer, de gagner à leurs doctrines toute une jeune bourgeoisie qui se prolétarise chaque jour davantage et qui, déjà tournée contre la prépotence sociale qu'une certaine forme de capitalisme a usurpée, tient encore à l'ordre de la société par les liens du patriotisme, de l'humanisme ou de l'éducation chrétienne. Aussi bien s'agit-il de la convaincre que les objets de ses attachements, loin d'être menacés par le communisme, s'en trouveraient comme restaurés, vivifiés, exaltés, dans la mesure même où ils ne seraient plus solidaires d'un monde avili, où ils n'apparaîtraient plus comme associés aux privilèges d'une « classe opprimante ». Et les affirmations de cette sorte ne cessent de se multiplier. C'est André Malraux qui, au Congrès des Ecrivains, réplique à un contradictoire « réactionnaire » : « Avant deux ans, nous serons plus patriotes

que vous! » C'est Vaillant-Couturier qui écrit dans *l'Humanité* : « L'enjeu, c'est la civilisation... Nous voulons rendre la santé au cerveau malade de notre pays. Nous reprenons à notre compte la phrase de Gaston Paris, citée par Henry Bordeaux (*sic*) : « Une littérature nationale est l'élément le plus indestructible de la vie d'un peuple. » Nous voulons continuer la culture française et lui donner toute sa dignité, etc... » Sans doute s'agit-il de « protéger les valeurs culturelles nationales » des « vertiges mortels du fascisme », mais le propos n'en est pas moins révélateur, comme tous ceux qui, sous la même plume et dans le même journal, tendent à gagner les âmes religieuses au communisme en leur répétant que bien peu de chose les en sépare, puisque aussi bien « toutes les idées révolutionnaires sont primitivement des idées chrétiennes ».

Patriotisme, civilisation, religion, il n'y a rien que la nouvelle propagande bolcheviste ne revendique pour le disputer au monde conservateur dont la pusillanimité sert si bien son audace. Une si grossière manœuvre serait-elle possible si elle ne sentait sur tant de points l'idéologie adverse fléchissante et complaisante à ses desseins? Là où l'on eût jadis attendu la plus ferme résistance au mal, je veux dire parmi les catholiques, nous voyons s'établir les plus étranges collusions. Ce n'est pas en vain que certaine apologétique a fait des conseils qui visent la perfection de la vie surnaturelle des préceptes qui s'imposent à la société, comme s'il suffisait de traduire les Béatitudes dans le langage de la lutte des classes pour résoudre la question sociale! Désormais tout ce qui est révolutionnaire et destructeur peut compter que ses entreprises seront pratiquement servies par des chrétiens dont le zèle charitable se borne à ne pas paraître en guerre avec leurs pires ennemis, quitte à en être invariablement la risée ou la dupe. Du même coup, le « Front commun » se trouve élargi : il va, nous dit M. André Chamson, des « intellectuels qui ont rallié la Révolution aux intellectuels catholiques qui ont maintenu le parti de la Liberté ».

Je laisse à M. Chamson la responsabilité de cette définition; elle suffirait à confondre les catholiques qui se sont fourvoyés parmi les siens. C'est bien, en effet, du libéralisme et du pire que celui qui consiste à compromettre l'autorité, le prestige des idées chrétiennes en s'associant avec des hommes qui pensent que le « christianisme a fait banqueroute », même si l'on se sent avec ces hommes une certaine communauté d'indignation, une certaine volonté commune de dénoncer des abus, des injustices, des désordres. Comment le catholicisme accepterait-il d'unir sa force spirituelle à ce qui fait tout pour le détruire? Car nous en sommes là. Ne voyons-nous pas des catholiques faire équipe avec un André Gide qui leur déclare : « Il ne tenait qu'à l'Eglise d'empêcher le communisme; c'était en absorbant, en résorbant en elle comme elle sait si bien faire, tout ce que le communisme contenait en lui de meilleur et en le rendant par là même inutile. C'était à faire depuis longtemps. Ce n'est plus à faire aujourd'hui. Trop tard, trop tard. La partie est perdue... L'Eglise a si bien lié partie avec les pires forces de ce monde, les plus essentiellement antichrétiennes, je veux dire celles auxquelles l'enseignement du Christ est le plus opposé : capitalisme, nationalisme, impérialisme, armée, que l'on ne pourra plus aujourd'hui se délivrer de ces forces affreuses qu'en repoussant la religion du même coup. » C'est à un tel déni et à un tel refus que devait aboutir cette corruption naturaliste de l'Evangile qui remonte à Rousseau, car le communisme de Gide n'est, lui aussi, que la transposition des valeurs évangéliques dans un monde purement humain : et c'est toute la révolution. Comme le disait jadis un certain Théonas, dont l'apostolat se bornait à disputer chaque âme à l'erreur : « Le grand bouleversement des valeurs apporté par l'Evangile, l'exaltation des humbles et le renversement des puissants, la

passion de la Justice et celle de la Miséricorde, tout cela qui se réalise en merveilleuse harmonie dans l'ordre surnaturel de la Grâce, sans léser en rien l'ordre de la nature, devient alors, tombé dans l'humain, le zèle amer de l'égalitarisme et de la révolution. » Tout cela aurait-il cessé d'être vrai, qu'en goût de nouveautés, et au risque de consentir à la pire duperie, des intellectuels catholiques ne craignent pas de faire cause commune avec les ennemis déclarés de l'Eglise et de la Société? Ou faut-il l'expliquer par ce goût de la défaite qui, à de certaines heures, exerce sa fascination désastreuse? On songe malgré soi à ces orateurs des clubs qui, au début de la Révolution, se comparaient aux chrétiens des premiers temps et saluaient en leurs pasteurs déchus les apôtres qui allaient faire revivre les beaux jours de l'Eglise naissante : quelques mois plus tard, ils ne parlaient plus que de les exterminer et les envoyaient aux pontons.

HENRI MASSIS.

Anatole France

Un artiste : c'est, je crois, le premier mot qui vient à l'esprit ou sous la plume, quand, après avoir lu les trente et quelques volumes d'Anatole France, on essaie de traduire l'impression qu'il nous laisse. Un artiste qui n'est point complet, auquel il manque, dans tous les genres où il s'est exercé, la grande originalité créatrice, la puissance de composition et le don de sympathie, mais un artiste qui rachète, en partie, par l'habile exécution du détail, par la grâce élégante et industrielle de la forme, quelques-unes de ses imperfections ou de ses lacunes.

On a tout dit sur la langue et le style d'Anatole France, et nous-même nous avons cité de lui des pages auxquelles nous n'avons pas marchandé notre admiration. Mais à cet égard, n'est-on point parfois allé un peu bien loin dans l'éloge, et même dans l'hyperbole? A en croire quelques-uns de ses panégyristes israélites — les Léon Blum, les Fernand Gregh — c'est aux plus grands maîtres de la langue qu'il faudrait comparer, et peut-être préférer, l'auteur de *Crainquebille*, et les noms de Racine, de Fénelon, de Voltaire, de Renan sont par eux bien aisément prononcés. « Le premier écrivain de son temps (1) », dit l'un. Et l'autre : « Ce sera un grand classique. On n'a jamais mieux écrit en français, ni au XVII^e, ni au XVIII^e siècle. C'est la perfection. Renan même écrivait moins bien (2)... » N'exagérons rien. On trouve chez Anatole France des « dans le fait », des « dans un but », des « par contre », des « voire même » qui feraient froncer le sourcil à plus d'un puriste. Il emploie presque toujours le mot « sensualisme » pour le mot « sensualité (3) », et je sais de petites incorrections jusque dans le *Crime de Sylvestre Bonnard*. D'autre part, son style a infiniment de grâce, c'est entendu; mais n'est-il pas un peu monotone? Les effets, trop calculés, manquent trop souvent d'imprévu; les mêmes coupes de phrases se répètent avec une insistance quelque peu fatigante, et le rythme, le balancement de la période a l'air d'obéir à des lois fixes, presque à un mot d'ordre. Bref, il y a du procédé et un peu d'artifice dans ce style; et il suffit de le comparer à celui des « grands classiques » pour voir ou pour sentir ce qui lui man-

que de spontanéité, de liberté, de vigueur nerveuse. Sainte-Beuve parle quelque part, à propos de Balzac, de « ce style si souvent chatouilleux et dissolvant, énervé, rosé et veiné de toutes les teintes, ce style d'une corruption délicate, tout asiatique comme disaient nos maîtres, plus brisé par places et plus amolli que celui d'un mime antique (1) ». Est-ce que quelques-uns de ces traits ne s'appliqueraient pas assez bien à l'auteur de *Thaïs*? « La langue de celui-ci, a dit Angellier, pour exquise qu'elle soit, sent le renfermé; elle a une odeur de cabinet de travail ou de salon, un parfum d'autrefois, de fleur desséchée, elle est dépaysée au grand air. Même ses paysages sont vus à travers des vitres; ils ont quelquefois la couleur, ils n'ont jamais la brise (1). »

Il y a bien du vrai dans ces observations. Mais il nous faut serrer les questions de plus près, et, nous remémorant les plus belles pages d'Anatole France, nous demander ce qui, en dépit des imitations qu'elles trahissent, en constitue, malgré tout, l'originalité, et ce qu'elles nous révèlent aussi du tempérament propre de l'écrivain :

« Chaque fois que de sa voix grasse de vieux sermonnaire il prononçait lentement cette phrase : « Les débris de l'armée romaine » gagnèrent Canusium à la faveur de la nuit », je voyais passer en silence, à la clarté de la lune, dans la campagne nue, sur une voie bordée de tombeaux, des visages livides, souillés de sang et de poussière, des casques bossués, des cuirasses ternies et faussées, des glaives rompus. Et cette vision, à demi voilée, qui s'effaçait lentement, était si grave et si fière, que mon cœur en bondissait de douleur et d'admiration dans ma poitrine (3). »

Qu'on rapproche de cette page étonnante celle où Anatole France nous conte sa première « vision éblouie » de Cléopâtre. « C'était au collège, l'année de sa rhétorique, l'hiver, un vendredi, pendant le repas de 11 heures. » Dans la salle maussade, humide, bruyante et froide, un élève lisait tout haut du Rollin : « Jamais je n'avais senti plus péniblement les vulgarités et les inélegances de la vie... Tout m'était à dégoût. Dans le tintement de la vaiselle, la voix du lecteur, par intervalles, m'arrivait aux oreilles. »

« Tout à coup j'entendis le nom de Cléopâtre et quelques lambeaux de phrases charmantes : « Elle allait paraître devant Antoine dans un âge où les femmes joignent à la fleur de leur beauté toute la force de l'esprit... Sa personne plus puissante que toutes les parures... Elle entra dans le Cydnus... La poupe de son vaisseau était tout éclatante d'or, les voiles de pourpre, les rames d'argent... » Puis les noms caressants des flûtes, de parfums, de Néréides et d'Amours. Alors une vision délicate remplit mes yeux. Le sang me battit aux tempes ces grands coups qui annoncent la présence de la gloire et la beauté. Je tombai dans une extase profonde. Le préfet des études, qui était un homme injurieux et laid, m'en tira brusquement en me donnant un pensum pour ne m'être pas levé au signal. Mais, en dépit du cuistre, j'avais vu Cléopâtre (4)! »

Voyez-vous comme, chaque fois, la scène se reconstitue avec une exactitude et vivante précision dans sa pensée? Sa vision d'autrefois renaît devant les yeux de son âme aussi nette, aussi émouvante qu'au premier jour, et il n'a qu'à en noter scrupuleusement tous les détails pour le faire surgir à nos regards. Et en même temps, voyez-vous comme les images, même celles qui sortent des livres, agissent sur cette organisation d'artiste? Il s'y livre, si l'on peut dire, corps et âme. C'est une sensation, qui entre en lui, qui s'empare de tout son être, même physique.

(1) LÉON BLUM, *En lisant*, Ollendorff, 1906, p. 45.

(2) FERNAND GREGH, « Anatole France », *Revue Bleue* du 23 février 1901.

(3) « Hélène était d'un sensualisme précoce », (*Jocaste*, éd. actuelle, p. 31), « La nature réunit le sensualisme et l'ascétisme dans son sein immense », *Le Jardin d'Epicure*, p. 164). ANATOLE FRANCE (*Révolte des anges*, p. 72) s'est montré sensible à ces critiques.

(1) SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. II, p. 449.

(2) Préface à la traduction d'*An Inland Voyage*, par R. L. Stevenson. Le Chevalier, 1900, p. 6.

(3) *Le Livre de mon ami*, p. 153.

(4) *La Vie littéraire*, t. IV, p. 129.

contre laquelle il se garde bien de réagir, à laquelle il s'abandonne passionnément, comme pour épuiser toute la volupté qu'elle recèle. Et c'est ce frémissement voluptueux, c'est cet ébranlement sensuel qu'il réussit à faire passer dans ses phrases, et qui donne à ses meilleures pages « cette efflorescence » que Sainte-Beuve goûtait déjà dans Balzac. « Chateaubriand, a dit bien joliment M. Charles Maurras, communique au langage, aux mots une couleur de sensualité, un goût de chair. » J'en dirais volontiers autant d'Anatole France.

* * *

Cet artiste n'est d'ailleurs pas uniquement un artiste. Il ne faudrait assurément pas le travestir en philosophe, ni même en un grand penseur : il n'a pas créé de système, et il est difficile de lui assigner, dans l'ensemble des idées contemporaines, une idée dont il soit proprement l'inventeur. Mais il a touché à beaucoup de questions, au moins incidemment; il a exprimé avec une vivacité originale, parfois avec profondeur, presque toujours avec un rare bonheur, les conceptions qui avaient cours autour de lui, et il est fort remarquable que ses pages les plus concrètes, les plus poétiquement descriptives ne sont pas uniquement plastiques; elles ont, à chaque instant, comme des échappées sur le monde des idées abstraites. Il est donc possible, et il est légitime, plus même que pour d'autres écrivains, de scruter ses tendances maîtresses et de définir l'attitude générale de sa pensée.

Rien de plus difficile, semble-t-il au premier abord. Peu d'esprits passent pour être plus malaisément saisissables, et il est certain qu'il s'est beaucoup contredit. Nous-même, sur plus d'un point important, avons dû l'opposer à lui-même, et si nous avons mis la moindre malice à nous amuser à ce jeu, comme nous aurions pu nous y livrer plus souvent! Mais quoi! quel est l'homme, quel est le logicien même qui ne s'est jamais contredit dans sa vie? Et n'est-ce pas Pascal qui a déclaré que « la contradiction n'est pas marque infaillible d'erreur »? Et puis, à y regarder d'un peu près, je suis très frappé de voir que les esprits à qui l'on a fait une réputation, d'ailleurs justifiée, de dogmatisme — un Bossuet, un Taine, un Brunetière — sont justement ceux dont la pensée est, au fond, sinon le plus flottante, tout au moins le plus variable, tandis que les esprits réputés ondoyants — un Fénelon, un Renan — sont ceux qui, au total, varient le moins. Sur ce point encore, France ressemble à Renan, dont le « discours fluide » — comme il l'a dit d'un mot qui s'appliquerait si bien à lui-même — recouvre, en fait, une pensée si ferme, et même si obstinée. Anatole France s'est contredit souvent, j'y consens : mais a-t-il jamais célébré l'avènement du christianisme comme un fait heureux de l'histoire humaine? A-t-il jamais fait l'apologie de l'ascétisme? A-t-il jamais condamné la volupté? Et assurément, il a évolué, mais beaucoup moins qu'on ne l'a dit; et c'est le ton de ses ouvrages qui a évolué, bien plutôt que le fond de sa pensée. Je l'ai déjà indiqué, et je le répète avec insistance : plus je creuse en Anatole France, plus je trouve en lui un fils du XVIII^e siècle, un héritier direct du « bon » Denis Diderot. « Le fond de M. France, a très bien dit Faguet, c'est l'horreur du merveilleux, l'horreur du surnaturel l'horreur, pour parler cru, des religions. Or, en son temps de nonchalance, il détestait tout cela tautant qu'aujourd'hui. Toute la différence, c'est qu'il le détestait sournoisement. Sa plus grande volupté intellectuelle d'alors, c'était de raconter des histoires religieuses, en y glissant des sourires d'impiété discrets et élégants (1). » Et quand je songe à ses tout premiers écrits — ceux d'avant 1870 — à quelques-uns de ses vers, aux insinuations,

aux déclarations qui lui échappaient, même « en son temps de nonchalance », à l'âpreté, à la violence multipliée des négations dont il a émaillé ses livres et ses discours depuis vingt ans, à sa *Jeanne d'Arc* enfin, je ne puis m'empêcher de donner pleinement raison à Emile Faguet.

Je n'ai pas à discuter, à réfuter ici les opinions religieuses, ou plutôt irréligieuses, de M. Jérôme Coignard. Si je le faisais, je ne croirais pas pouvoir mieux faire que de reprendre et de développer une page inédite de Brunetière sur Diderot. Elle date de 1880, cette page; elle est donc d'une époque où, travaillant sur l'*Encyclopédie*, Brunetière, simple historien et « philosophe », n'avait pas encore pris position ni sur la question religieuse, ni contre Anatole France :

« Eh bien! — s'écriait-il — supposons un instant que Diderot ai raison; supposons qu'au XVIII^e siècle il ait eu le droit de ne voir dans le christianisme qu'un amas de « superstitions impertinentes » et de « pratiques abominables »; allons plus loin, suivons-le jusque dans cette honteuse dérision de l'Evangile, et supposons un instant avec lui que dix-huit siècles de christianisme aient tiré leur origine d'une fable enfoncée dans la mémoire des hommes par la violence et la brutalité; rien n'est plus contraire à la vérité de l'histoire, on le sait; mais n'importe, accordons-lui comme à Voltaire tout ce qu'ils nous demandent; ils n'oublient qu'un point, un seul point, et ce seul point est tout : c'est que, depuis dix-huit cents ans, ce qu'il y a de meilleur dans l'homme, ce qu'il y a de plus gracieux, comme ce qu'il y a de plus héroïque, ce qu'il y a de plus humble comme ce qu'il y a de plus fier, est venu se greffer sur cette tige... »

Oui, voilà ce que n'explique pas l'*Ile des Pingouins* elle-même.

Mais, encore une fois, nous essayons de définir Anatole France, nous ne le discutons pas. Et, à cet égard, tout persistant qu'il soit, je me demande si son antichristianisme est bien son fond véritable, ou plutôt encore son *tréfonds*, et s'il ne procéderait pas lui-même d'une disposition plus générale et plus permanente qui nous expliquerait tout entier l'autour *Ce Thaïs*. A la question ainsi posée, il n'y a, je crois, qu'une réponse. On se rappelle la page célèbre où Montaigne fait l'éloge de la volupté : « ... Quo qu'ils en disent, en la vertu même le dernier mot de notre visée, c'est la volupté. Il me plaît de battre leurs oreilles de ce mot qui leur est si fort à contre-cœur... » Est-ce que ce ne pourrait pas être la devise d'Anatole France? et puisqu'on l'a souvent rapproché de Montaigne, est-ce qu'il ne pourrait pas emprunter cette épigraphe au vieil écrivain? Le poète des *Noces corinthiennes* nous l'a dit d'ailleurs, ou laissé entendre plus d'une fois, il nous le crie par toute son œuvre : sa faculté maîtresse est la volupté. « Je puis dire que mon existence ne fut qu'un long désir », écrivait-il naguère encore. De là son style où, dans les meilleures pages, on goûte et l'on admire, comme l'a très bien dit l'un des derniers et non le moins pénétrant de ses critiques, M. G. Michaut, « je ne sais quelle langueur ardente, à la fois insinuante et chaude, dont l'impression est contagieuse ». De là son goût pour les scènes voluptueuses, et la perfection avec laquelle il les traite. De là sa haine pour les religions en général et pour le christianisme en particulier, qui proscrie le plaisir, prêche l'ascétisme, et divinise la douleur. De là son horreur du stoïcisme qui est « rude » et « professe trop d'austérité ». De là son attachement au XVIII^e siècle qui a si imprudemment affranchi les instincts du frein des antiques disciplines. De là le dilettantisme qu'il a si longtemps affiché : car il n'est rien au voluptueux qui ne puisse être objet de volupté secrète. De là ses tendances à l'anarchie : car toute règle sociale est une barrière imposée à la fantaisie de la jouissance individuelle. De là son « socialisme », car il n'a pas mauvais

(1) EMILE FAGUET, 1890-1912, la *Revue* du 14 novembre 1912, p. 206.

cœur, il et veut que tous les hommes aient leur part de « la fête de la vie ». Et de là enfin l'amertume, la tristesse et le goût de cendre qui se dégagent de son œuvre : car, comme tous les grands Epicuriens, il n'a pu assouvir son immortel désir, il a vu l'ombre de la mort se mêler à toutes ses joies, et il en a touché l'irremédiable néant. *Surgit amari aliquid...*

Et de là peut-être aussi sa perpétuelle ironie. Car « l'ironie, c'est la gaieté de la réflexion et la joie de la sagesse ». L'ironie est un rîgal divin, et nul doute que si le monde pouvait avoir un sens, il ne fût l'œuvre, prodigieusement réjouissante, de quelque ironique démiurge. L'ironiste se ménage des voluptés à nulles autres secondes, puisqu'il est le seul à pouvoir en jouir pleinement. Songez donc! il se moque à la fois de son sujet, de ses lecteurs et de lui-même, et il est le seul à percevoir où finit sa raillerie et où le sérieux commence. Fête suprême d'une intelligence souveraine qui se crée un univers transcendant où nul esprit n'est assez fin, assez agile, assez ailé pour le suivre! Quelle joie de sentir que l'on plane bien loin au-dessus de la tourbe des intelligences épaisses et vulgaires! — Joie égoïste, en tout cas, et plus fallacieuse qu'on ne pense. Oh! je sais qu'à médire de l'ironie dans Athènes on se fait accuser d'être né en Béotie et de manquer totalement d'esprit de finesse. Mais la vérité vaut bien qu'on coure quelques risques pour elle. Et la vérité, c'est que l'ironie à jet continu, l'ironie qui ne respecte rien, l'ironie qui dissout et corrode tout ce qu'elle touche, loin d'être une marque de supériorité, est un signe de légèreté d'esprit. Tout railler, c'est ne rien comprendre, et il est plus facile de sourire que de penser. Croyez-vous donc qu'avec tout son génie il fut une haute, large et profonde intelligence, ce Voltaire qui a été le roi des railleurs? Essayez de compter toutes les choses qu'il n'a pas comprises! Les ironistes peuvent bien, un temps, ravir l'admiration des hommes : ils ne la gardent pas toujours; surtout, ils ne conquièrent jamais ce quelque chose d'infiniment plus précieux : la tendresse. Les hommes n'aiment que ceux qui les aiment, ceux qui souffrent avec eux de leurs misères, de leurs faiblesses, qui en prennent leur humaine part, qui les aident à vivre le rêve douloureux de la vie. Mais ceux qui les méprisent, qui les raillent, qui les accablent du poids d'une supériorité d'ailleurs bien hypothétique, ceux qui tournent en dérision non seulement leurs passions et leurs vices, mais leurs vertus et leurs plus chères, leurs plus nécessaires croyances, ceux-là, les pauvres hommes peuvent bien, quelques années, s'amuser de leur virtuosité, et se laisser prendre à leurs grâces : ils ne les mettent pas au rang des grands génies bienfaisants; ils ne les introduisent pas dans le chœur sacré des dieux lares de la vie morale.

La vraie critique, assez souvent, ce n'est pas celle qu'on lit dans les journaux; c'est celle qu'on *parle*, en échangeant ses impressions entre amis, ou entre honnêtes gens. Dans un cercle assez nombreux où je me trouvais récemment, la conversation vint à tomber sur Anatole France. Il y avait là beaucoup de jeunes gens, et donc beaucoup d'iconoclastes. Chacun proposait sa définition, risquait sa formule, exprimait son opinion avec la vivacité tranchante et la liberté qui sont le charme des entretiens de cette nature. Je voudrais pouvoir rendre la vivante physiologie de cette réunion, recueillir les « mots », les ripostes, les saillies souvent contradictoires qui jaillissent de toutes ces cervelles. — « Une magnifique orchidée », disait l'un. — « Un homme de désir », disait l'autre. — « Moi, reprenait un troisième, je pense de lui exactement comme Jules Lemaître : « Cet homme est l'extrême fleur du génie latin. » — « Vous voulez dire : alexandrin. France est le dernier des Alexandrins. » — « En tout cas, c'est le premier écrivain d'aujourd'hui. » — « Peut-être, si Pierre Loti, et, dans un autre genre, Jules Lemaître, n'existaient pas. » — « Grand écrivain, si vous voulez, mais grand écrivain d'une

époque de décadence. » — « En effet, il a le génie du pastiche : du pastiche intellectuel comme du pastiche verbal. » — « C'est l'Ironie faite homme. » — « C'est un demi-Montaigne qui a tourné à l'aigre. » — « C'est un corrupteur de la jeunesse. De mon temps, quand un collégien voulait s'émanciper, il lisait du Renan en cachette. Aujourd'hui, ou plutôt hier, car cela change un peu, il lisait du France. C'est le fils légitime du dernier Renan, le Renan de l'Abbesse de Jouarre. » — « Vous exagérez! vous êtes un puritain! Il n'y a pas corruption là où il y a tant de grâce... »

Un mathématicien philosophe et fin lettré, que toute cette jeunesse considère avec raison comme un maître, assistait en souriant à cet assaut de verve inventive. Il n'avait rien dit encore. Tout à coup, et comme s'il suivait un rêve intérieur, il laissa tomber ces mots : « Anatole France? le plus séduisant et le plus dangereux professeur d'anarchie que nous ayons eu depuis quarante ans (1). »

VICTOR GIRAUD.

(1) Ces pages formeront la conclusion d'un important *Anatole France* à paraître prochainement chez Desclée, de Brouwer et Cie, à Paris.

VIENT DE PARAITRE

Aux Éditions Grasset

G. LENÔTRE, de l'Académie française

En suivant l'Empereur

Autres croquis de l'Épopée. « La Petite Histoire » n° 7.

Un volume in-16 double-couronne, illustré de 4 hors-texte.
Prix : 15 francs.

Ne soyez pas plus royaliste que le Roi, mais non plus moins royaliste que la Reine.

C'était à « Trianon » que notre tant regrettée reine Astrid aimait à choisir pour les enfants royaux, comme pour ceux de son adoption, les plus belles poupées d'art...

Comme Elle, toute maman soucieuse d'offrir à ses enfants des jouets d'un goût parfait, retiendra l'adresse de cette Maison renommée :

« TRIANON »

36, Galerie de la Reine, BRUXELLES

Spécialité de poupées d'art (Wiltry).
Créations de tous genres.
Poupées de style.
Poupées folkloriques et de caractère.
Fantaisies, jouets, etc.

Caisse Hypothécaire Anversoise

Société Anonyme Fondée en 1881 Registre du Commerce d'Anvers n° 115

CAPITAL : frs. 40.000.000
RÉSERVES : frs. 67.729.992,79

FONDS SOCIAL : frs 107.729.992,79

Siège Social : ANVERS

Siège de Bruxelles

35, rue des Tanneurs - 24 place de Moir

44, Boulevard du Régent, 44

Tél. N° 202.30-202.91

Tél. N° 12 44 97 - 12 84 64

SUCOURSALE DE LIÈGE : Boulev. d'Avroy, 40 - Tél. 29.101

PRÊTS SUR IMMEUBLES ET POUR BATIR

Obligations Foncières : Intérêt 4 % NET

Caisse d'Épargne : Intérêt 3,05 %, 4 % et 4,40 % NETS

Agences dans les villes et les principales communes du Pays

LOCATION DE GOFRES-FORTS

17